

à lire



Le Soleil, Jacques Deschênes

## Tardif jette les gants et compte

Bien pris celui qui voulait prendre! L'intimidation pratiquée à l'endroit de Marc Tardif a vite tourné au désavantage des Cowboys de Calgary. Après avoir promptement mis Butch Deadmarsh à sa place, Tardif a prévenu Ray Delorenzi (ci-haut) de se tenir bien tranquille s'il ne voulait pas subir le même traitement. Tardif a également marqué deux buts pour s'avérer le principal artisan de la victoire de 5-3 des Nordiques.

page B-1

## Québec accueillera les finales de la Coupe du Monde

Après certaines difficultés, le Mont Sainte-Anne pourra bel et bien présenter les deux finales de slalom de la Coupe du Monde du ski du 17 au 21 mars. Une première en Amérique.

page B-2

## Trudeau confirme la venue de la reine

Confirmant officiellement la venue de la reine aux Jeux olympiques de Montréal, le premier ministre Trudeau a affirmé qu'il ne craint aucun trouble causé par la souveraine.

page A-2

## Assurance: sursis pour les automobilistes

Les informations selon lesquelles les compagnies songent à imposer une hausse des primes d'assurance automobile au Québec, à partir du 1er février, seraient "sans aucun fondement et de nature à induire le public en erreur". Par contre, il y aurait de fortes chances que le taux des assurances augmente à partir du 1er juillet.

page A-8

## Budget: les Jeux rendent Bourassa songeur

Le premier ministre Bourassa a fait savoir que la question du déficit des Jeux olympiques le rendait inquiet au sujet de la préparation du prochain budget de la province. Cette inquiétude dépasse celle du projet de la baie James.

page C-1



Sara Jane Moore

## Prison à vie pour Sara Moore

Sara Jane Moore a été condamnée à la prison à perpétuité, hier, pour tentative d'assassinat sur la personne du président des Etats-Unis. L'affaire s'était déroulée le 22 septembre dernier, à San Francisco. Sara Jane Moore est la deuxième femme condamnée en l'espace d'un mois à la réclusion à perpétuité pour tentative de meurtre sur la personne du président des Etats-Unis. Lynette Fromme avait été condamnée à la même peine en décembre dernier. Dans les deux cas, elles ont reçu la peine maximale prévue par la loi.

page C-10

## Coupable de viols, il réclame la castration

BRAMPTON (PC) — Henry Robert Williams, âgé de 26 ans, de Mississauga, qui a été reconnu coupable d'avoir violé et assassiné deux jeunes filles et d'avoir tenté d'en tuer une troisième, a consenti hier à subir la castration.

Il a signé une autorisation médicale acceptant tous les traitements médicaux pertinents à son état, dont la castration. Il a signé le document devant un juge de la Cour suprême de l'Ontario.

Le juge Edson Haines lui avait donné jusqu'à hier pour prendre une décision en ce sens; c'est-à-dire subir la castration comme moyen de traiter sa maladie mentale.

La cour de justice était bondée quand Williams, un ancien briqueur, s'est présenté. Semblant détendu, il a souri brièvement en murmurant quelques mots à son épouse en pleurs, et s'est présenté dans le box des accusés.

(Suite à la page A6, 1re col.)

## sommaire

A Québec aujourd'hui	A-10
Annonces classées	C-3 à C-9
Arts et lettres	A-9 à A-11
Bandes dessinées	C-10
Bridge	C-8
Consommation	A-8
Dans nos régions	A-2
Décès	C-11
Economie-finances	B-5 à B-7
Horoscope	C-9
Monsieur Québec	A-3
Mot mystère	C-3
Mots croisés	C-5
Page documentaire	A-5
Patron	C-6
Sport	B-1 à B-4
Télévision	C-2

## météo

Des nuages puis de la neige aujourd'hui dans l'Est du Québec. Ensoleillé demain à Québec. Chutes de neige en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Maximum de moins 22 à moins 14.

Détails page A-2

# Cloutier remplacera Chapdelaine à Paris

par Gilbert ATHOT

L'actuel ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, quittera ses fonctions dans un avenir plus ou moins rapproché et deviendra le délégué général du Québec à Paris.

Il succédera ainsi à M. Jean Chapdelaine, en poste depuis une dizaine d'années, qui doit prendre sa retraite. Ce sera la première fois qu'un ministre est désigné à une fonction de délégué général.

Le premier ministre Robert Bourassa ne se serait pas encore penché sur la succession aux Affaires intergouvernementales, ce qui signifie que le départ du ministre n'aura pas lieu avant quelques semaines et possiblement plusieurs semaines.

Ces informations du SOLEIL proviennent de diverses sources très dignes de foi dans les milieux politiques québécois. Elles ne viennent que confirmer une rumeur sérieuse qui avait circulé en ce sens quelques mois avant l'important remaniement de la fin de juillet 75.

D'ailleurs, de nombreux observateurs ne se cachaient pas, au lendemain du remaniement qui a conduit M. Cloutier aux Affaires intergouvernementales, pour dire qu'il s'agissait là d'un excellent tremplin pour une carrière diplomatique.

Coincidence plutôt amusante, le ministre des Affaires intergouvernementales avait déclaré au SOLEIL, peu de temps après son retour d'une conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique, à l'île Maurice, en novembre dernier, qu'il y

aurait des changements d'ici à l'été au niveau d'une ou de plusieurs délégations.

Comme c'était à prévoir, personne au bureau de M. Cloutier n'a voulu

émettre un seul commentaire sur les informations du SOLEIL, d'autant plus que le départ effectif de M. Cloutier ne pourrait se produire que dans plusieurs semaines.

En conséquence, comme a fait

remarquer un informateur: "Imaginez-vous dans quelles conditions un ministre travaillerait si une telle nomination était confirmée officiellement plusieurs semaines avant une nomination du genre".



François Cloutier

Jean Bienvenue

Lise Bacon

## A l'Education Bienvenue s'étonne lui aussi

par Gilbert ATHOT

Les observateurs politiques s'expliquaient mal, hier, la nomination de M. Jean Bienvenue comme ministre de l'Education. En provenance de l'Immigration, il vient soulager M. Raymond Garneau qui cumulait aussi les Finances depuis la spectaculaire démission de M. Jérôme Choquette.

Tous se sont rappelés que le premier ministre Robert Bourassa avait fait des pieds et des mains pour que M.

(Suite à la page A6, 1re col.)

## Le climat social et politique inquiète les patrons

par Jacques FORGET  
 du bureau du Soleil

MONTREAL — Près de la moitié des industriels québécois estime que le climat général pour l'entreprise au Québec est relativement moins bon qu'ailleurs au Canada.

Un assez grand nombre d'entre eux, soit près du tiers estime que la situation pourrait encore se détériorer dans les prochains mois.

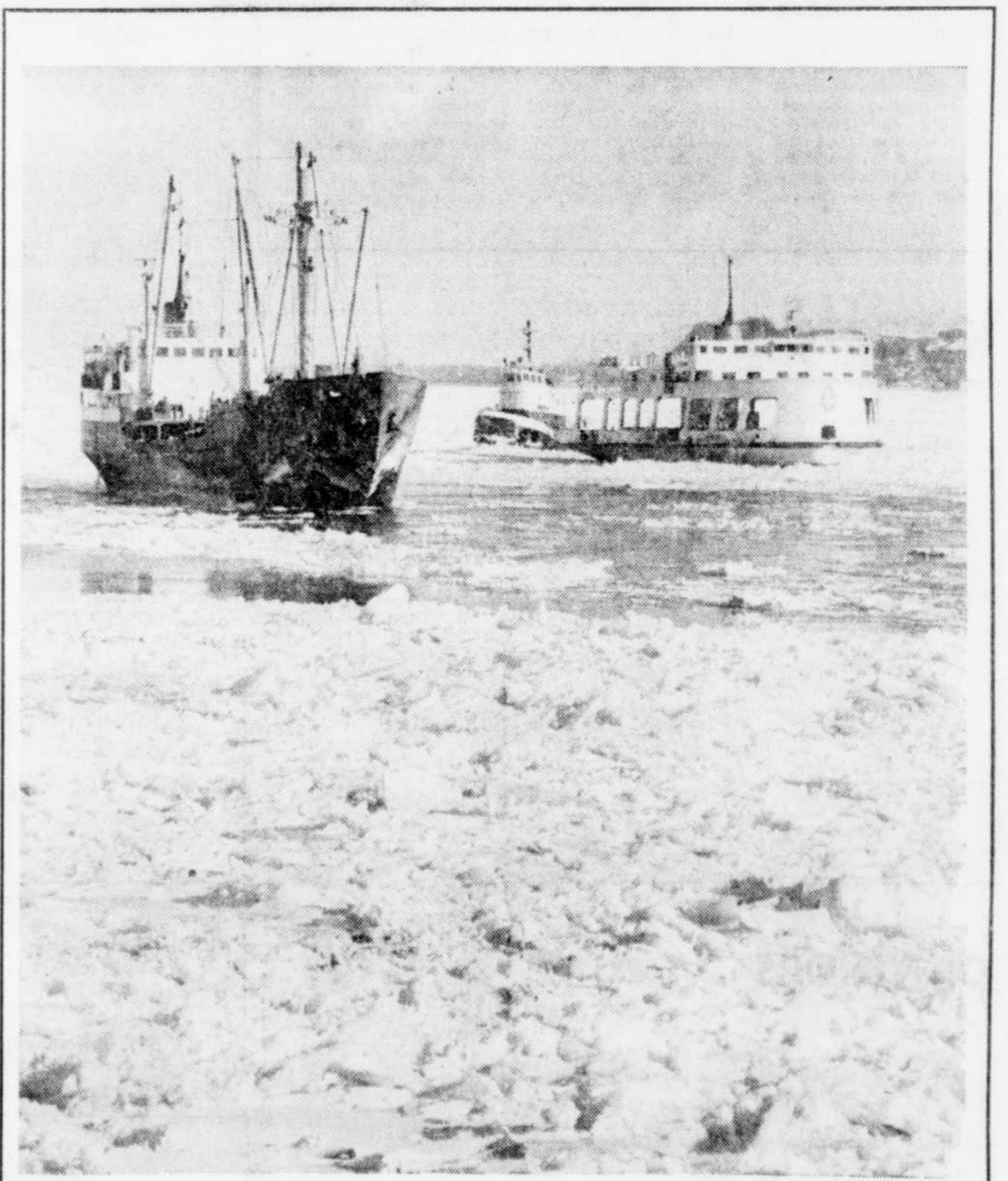
Chose étonnante de prime abord, le degré d'insatisfaction du patronat québécois porte bien plus sur le climat social et le contexte politique que sur les conditions économiques prévalant actuellement.

Telles sont les principales révélations d'un sondage scientifique effectué à la fin décembre par le Conseil du Patronat du Québec auprès de ses membres. Le CPQ prétend que son sondage est d'une représentativité certaine puisque les chefs d'entreprise qui y ont répondu emploient plus d'un quart de million de travailleurs. De plus, les réponses ont été rédigées par le président ou un officier supérieur de la compagnie.

Le sondage du CPQ portait sur une évaluation par les chefs d'entreprises du Québec de la situation qui a prévalu au cours des six derniers mois de 1975 et une prospective pour les six premiers mois de l'année en cours.

Au sujet de la situation économique, 80 pour 100 des répondants estiment qu'elle a été bonne ou passable. Par contre, le degré d'insatisfaction par rapport au climat social et au contexte politique est plus net, puisque les employeurs les ont jugés mauvais respectivement dans 31 et 37 pour 100 des cas. La même tendance de scepticisme se dégage pour les six premiers mois de 1976. Vingt pour 100 des employeurs estime que la situation économique pourrait empirer, mais 25 et 29 pour 100 pensent la même chose lorsqu'il s'agit de la situation sociale ou politique.

(Suite à la page A6, 1re col.)



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Cent personnes prisonnières des glaces

Le traversier "Lamer-Gouin" a mis trois heures, hier avant-midi, pour effectuer la navette entre Lévis et Québec. Une centaine de personnes et quelque 30 automobiles avaient pris place à son bord à 8 heures et ce n'est que vers 11 heures qu'ils ont pu finalement accoster le quai de Québec. Gêné par les glaces plus qu'abondantes à ce temps-ci de l'année, le traversier a manœuvré continuellement pendant ces trois heures, mais, peine perdue, le courant était plus fort que les moteurs. Il a fallu l'intervention du brise-glace "Simon-Fraser" pour tirer le "Lamer-Gouin" de sa fâcheuse position. Qui plus est, un petit chalutier qui faisait route en direction de Montréal a lui aussi été coincé par les glaces et n'a pas facilité la tâche du brise-glace. C'est donc avec une demi-journée de retard que les passagers se sont présentés à leur travail, un peu avant le repas du midi. La dernière tempête et les vents récents seraient responsables de cette accumulation anormale des glaces "là où le fleuve se rétrécit", c'est-à-dire en face de Québec.



**dans nos régions**



**Piquetage**

Arborant des pancartes, les employés syndiqués avec la CSD de la compagnie Gérard Collin Inc. ont entrepris le piquetage de cette entreprise de fabrication de meubles de Montmagny, à la suite d'un débrayage survenu lundi dernier, pour protester contre une impasse dans les négociations visant le renouvellement d'un contrat de travail échu depuis le 29 novembre.

**Charlevoix**

La question du contrat de gérance du Manoir Richelieu devrait être réglée incessamment. Actuellement, le gouvernement provincial prend connaissance de deux rapports émanant d'une part de la chaîne Auberge des Gouverneurs, et un autre d'experts du gouvernement. Il est évidemment très tard pour obtenir des réservations de congrès, mais il semble que les possibilités dans ce domaine soient encore assez bonnes. Aussitôt que le contrat de gérance sera accordé, des cours de perfectionnement en hôtellerie seraient organisés à l'intention des Charlevoisiens.

**Portneuf**

Le directeur de l'enseignement et du service de l'éducation des adultes à la régionale Tardivel, M. Jacques Couture, quittera son poste le 1er mars prochain. Il joindra les rangs du ministère de l'Éducation à titre de directeur du service de l'organisation des adultes. Ce dernier a obtenu un accord de principe sur l'acceptation de sa démission à la Tardivel, lorsque le moment sera venu. Précisons que M. Couture est à l'emploi de la régionale du comté de Portneuf depuis 1966. Il a été l'unique

directeur du service de l'éducation des adultes à la Tardivel depuis la formation de ce service dans le territoire de Portneuf. Depuis quelques années, il occupait en plus le poste de directeur du service de l'enseignement à cette commission.

**L'Amiante**

"En 1976, les enfants éduquent les parents". Tel sera le thème qui sera débattu lors d'une réunion du mouvement Couple et Famille qui se tiendra demain, à 20h, au CEGEP de Thetford Mines.

**La Beauce**

Les cultivateurs de la municipalité de Saint-Joseph des Érables, qui à chaque printemps sont aux prises avec la crue des eaux de la rivière Chaudière, réclament la reconstruction de la route du rang des Érables à partir de la route des Fermes jusqu'à Vallée-Jonction.

**La Rive-Sud**

Saint-Jean-Christostome, au quatrième rang dans la région pour le nombre de constructions (209 maisons d'une valeur totale de \$6 millions), en 1975, vient de décréter des travaux de \$2 millions pour l'installation des services dans de nouveaux sec-

teurs domiciliaires, cette année. L'assemblée publique des contribuables à ce sujet aura lieu les 28 et 29 janvier.

**Le Grand-Portage**

Une médaille du Centenaire sera décernée au maire de Rivière-du-Loup, le docteur Yves Godbout, à l'occasion d'une cérémonie qui marquera l'ouverture des fêtes du Centenaire des "Artisans Coop-Vie", dans la région Bas-du-Fleuve-Acadie, lundi prochain.

**La Gaspésie**

La campagne de souscription du Parti québécois du comté de Gaspé, en faveur des travailleurs en grève de la compagnie Gaspésia, à Chandler, a rapporté \$2,522.64. Cette souscription s'est tenue le samedi 20 décembre et l'argent a été distribué aux 550 employés en grève depuis le 23 septembre dernier.

**La Côte-Nord**

La corporation du Centre d'animation sociale et familiale (L'Escalpe) tiendra son assemblée générale annuelle dimanche prochain à 13h30, au 550 rue Cartier. D'autre part, une assemblée générale de la section locale 241 de la Légion royale canadienne se tiendra demain, à 13h30, au local de la Légion, à Port-Cartier.



**Trudeau: la reine sera aux Jeux, c'est officiel!**

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Trudeau juge superflue l'inquiétude que certains manifestent devant la venue de la reine à l'inauguration des Jeux olympiques de Montréal.

"Les gouvernements fédéral et québécois se sont mis d'accord là-dessus, le COJO a invité la reine, alors je crois qu'il faut bien la recevoir", a-t-il déclaré, hier, à la presse, avant une réunion du cabinet.

Le premier ministre a par ailleurs affirmé qu'il ne craint aucun trouble pouvant être provoqué par la venue de la reine.

Il a ajouté ne pas croire qu'un nombre important de ministres québécois aient manifesté leur opposition à la venue de la reine, bien que, a-t-il dit, certains hommes publics puissent différer d'opinion avec nous sur cette question.

Concernant le financement des Jeux olympiques, le premier ministre a réitéré une fois de plus la position du gouvernement fédéral, qui n'a pas l'intention de combler tout déficit qui pourrait s'ensuivre. "Il a clairement été établi par le premier ministre du Québec et le maire de Montréal que si il y avait un déficit, le gouvernement fédéral ne paierait pas la note", a-t-il dit.

Les propos du premier ministre Trudeau faisaient suite à ceux tenus

au début de la semaine par le premier ministre Bourassa, selon qui le gouvernement fédéral pourrait contribuer à combler le déficit des Jeux par un remboursement au Québec du produit des taxes fédérales obtenu en raison de la hausse des coûts de construction.

**Autres députés opposés**

Par ailleurs, le député libéral de Montréal-Maisonneuve aux Communes, M. Serge Joyal, a déclaré qu'il préférerait voir les Jeux olympiques inaugurés par le gouverneur général plutôt que par la reine.

Selon M. Joyal, Ottawa insiste sur le fait que le Québec n'est pas une colonie, mais il se demande comment cela est possible quand c'est la reine qui est invitée pour faire l'inauguration des Jeux.

"Le gouverneur général agit au nom de la reine lors de l'ouverture du Parlement et il devrait faire de même pour les Jeux", a suggéré M. Joyal.

Un autre député libéral québécois, M. Charles Lapointe, de Charlevoix, a dit qu'il s'opposait à la présence de la reine aux cérémonies d'inauguration parce que "cela donnerait une drôle d'image de notre pays pour les étrangers".

M. Lapointe est toutefois d'avis que la souveraine serait accueillie avec plus d'indifférence que de violence si elle vient à l'inauguration.

**Avec \$29 millions, la loterie olympique fera 6 millionnaires**

MONTREAL (PC) — Les deux prochains tirages de la Loterie olympique se gonfleront d'une somme additionnelle de \$1,470,000, selon ce qu'ont annoncé, hier, les autorités de Loterie Olympique Canada.

Il s'agit là d'argent provenant de prix non réclamés aux tirages précédents.

Ainsi, une somme de \$735,000 sera attribuée au 8e tirage, qui aura lieu le 16 mai, et un autre montant de \$735,000 ira au 9e tirage, le 29 août.

A la suite d'un remaniement de sa structure de prix, la Loterie olympique offrira à son prochain tirage six grands prix de \$1 million chacun, qui seront compris dans le total de plus de \$29 millions disponible aux chanceux.

L'émission de billets restera la même, cependant, soit trois séries de 2,500,000 billets se chiffant au total par 7,500,000.

En attendant, le tirage du 25 janvier sera diffusé à 21h (HNE) par les réseaux de télévision CTV et TVA, depuis la salle de théâtre Queen Elizabeth, à Vancouver.

**Flora**

Un des candidats à la direction du Parti conservateur, Mme Flora MacDonald,

a réclamé hier du gouvernement Trudeau qu'il divulgue dans le détail le montant total des dépenses engagées jusqu'à maintenant par le gouvernement central dans les Jeux olympiques de 1976.

Selon le député fédéral de Kingston-The Islands, considérée comme un des candidats sérieux à la succession de M. Robert Stanfield, les raisons qui à l'origine avaient motivé l'appui d'Ottawa à la tenue des Jeux à Montréal n'existent plus.

"L'idée de départ de jeux modestes et autofinancés était excellente, rappelle Mme MacDonald. Mais cette idée a été complètement dénaturée et nous devons maintenant faire face à un possible désastre et à un fiasco certain sur le plan financier."

Citant les nombreux secteurs dont le fédéral devra assumer les coûts dans l'organisation des Jeux, Mme MacDonald demande une évaluation exacte de ces coûts de façon à ce que les contribuables canadiens sachent combien les Jeux leur coûteront.

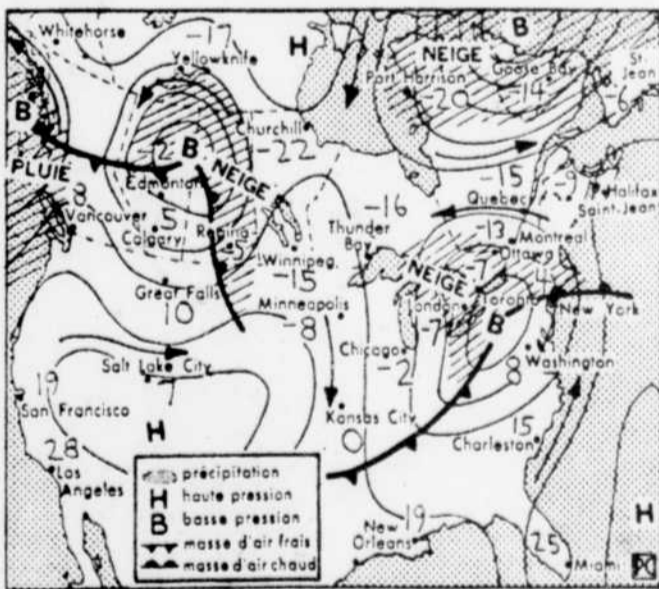
Selon l'agence Reuter à Mexico, le Comité olympique mexicain aurait retiré hier l'offre d'accueillir les Jeux de 1976 si Montréal ne pouvait le faire.

Le président du Comité, M. Mario Vazquez, a déclaré aux journalistes: "Si on nous demande maintenant d'accueillir les Jeux nous ne le ferons certainement pas, parce qu'il ne reste plus suffisamment de temps pour de tels préparatifs."

Il y a deux mois le Comité olympique mexicain avait offert, avec l'approbation du gouvernement, d'accueillir les Jeux.

Par ailleurs, le ministre du Tourisme de l'Etat de Victoria en Australie, M. Murray Byrne, a déclaré hier que Melbourne, qui a déjà accueilli les jeux de 1956, pourrait être le siège des Olympiades 1976 au cas où les installations de Montréal ne seraient pas prêtes à temps.

**la météo**



**températures**

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-42	-35
Vancouver	6	7
Victoria	6	8
Edmonton	-20	-2
Calgary	-9	5
Yellowknife	-36	-22
Saskatoon	-24	-15
Regina	-19	-12
Winnipeg	-25	-18
Sudbury	-25	-18
Toronto	-13	-6
Ottawa	-14	-14
Montréal	-12	-12
Québec	-16	—
Fredericton	-12	-7
St-Jean, N.-B.	-8	-5
Moncton	-10	-7
Halifax	-2	-2
Charlottetown	-8	-7
St-Jean, T.-N.	-3	-1
Chicago	-12	1
Detroit	-12	-3
Boston	-2	-1
New York	-1	0
Washington	-1	—
Miami	19	25
Los Angeles	13	30
San Francisco	4	18

**prévisions**

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi: nuageux avec légères chutes de neige. Maximum moins 16 à moins 19. Aperçu pour demain: beau.

Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: neige et vents. Maximum moins 15 à moins 17. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Outaouais et Montréal: neige et vents. Accumulation de 5 à 8 centimètres. Maximum moins 13. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Cantons de l'Est et Québec: ennuagement en matinée suivi de neige. Vents. Maximum moins 14 à moins 16. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau et Haute-Mauricie: ennuagement en matinée suivi de neige légère. Maximum moins 20. Aperçu pour demain: beau et froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspésie et Rimouski: ennuagement à compter de midi suivi de neige légère. Maximum moins 18 à moins 22. Aperçu pour demain: chutes de neige occasionnelles.

**soleil**

	SAMEDI	Durée
Lever	7.26	8.59
Coucher	16.25	

**marée**

	SAMEDI	
Basse	1h50	Basse 13h40
Haute	6h30	Haute 28h40

*Robert Coulombe*  
CHIROPRACTICIEN  
705 EST, BOUL CHAREST  
QUEBEC 2  
TEL: 5 2 2 - 1 2 9 7  
6 2 8 - 0 5 0 7

**C.G.A.**  
Diner - Causerie  
La Corporation des comptables généraux licenciés (C.G.A.) section de Québec invite tous ses membres et étudiants à un diner-causerie, lundi le 19 janvier à 5:30 p.m. à l'Auberge des Gouverneurs (centre-ville). La causerie sera donnée par le président provincial monsieur Gérard Sinotte. Elle portera surtout sur les perspectives futures de la corporation. (ANN.)

**DEVENIR RADIO AMATEUR**  
Nouvelle session de cours en janvier, aussi par correspondance. Rencontrez-nous à Place Laurier, vendredi soir et samedi.  
**LES SERVICES V.E. INC.**  
C.P. 9673, Ste-Foy - (418) 658-7388  
Permis Ministère de l'Éducation # 669567

*Défi...*  
*On défie les amoureux de trouver meilleur ailleurs...*  
**QU'AUX DEUX**  
**FOYER DU MEUBLE INC.**  
200 EST, ST-JOSEPH — 529-9648  
SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER  
**PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS EN MONTRE A PRIX-DEFI...**

**LE MOBILIER INTERNATIONAL**  
GRANDE VENTE À NOS 3 MAGASINS  
231 ST-PAUL  
PLACE QUEBEC  
PLACE STE-FOY

**Nos deux magasins seront fermés LUNDI, 19 JANVIER jour d'inventaire**  
**Profitez de nos nouveaux spéciaux dès mardi, 20 janvier**  
**SIMONS**  
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy



## monsieur québec

par Yves Bernier

# Lloyd's n'assure plus les taxis

Plus de 300 taxis de la région de Québec viennent d'apprendre par la poste que leur police d'assurance, qui vient à échéance le 28 février prochain, ne sera plus renouvelée par la compagnie Lloyd's, de Londres. Le courtier d'assurances H.R. Bouffard vient en effet de leur adresser une lettre par laquelle il avise ses clients de la décision de la compagnie. Du même coup, le courtier, qui assure les taxis depuis les années 30, discontinue ses services avec ces automobilistes. La compagnie Lloyd's allègue que cette décision est due à l'instabilité dans l'industrie du taxi et à une perte de \$100,000 en indemnités, l'an dernier. Le choix d'un assureur est de plus en plus difficile dans ce métier, et nombreux sont les propriétaires de taxis qui vont avoir des maux de tête dans les semaines qui suivent.

### Faites-moi rire!

Le certificat du Carnaval "Bonne idée" ou le slogan "Faites-moi rire" ne seront malheureusement pas affichés dans certains établissements commerciaux de Québec, cette année. C'est avec ces affiches que Québécois et visiteurs pourront en effet identifier les entreprises de la région qui contribuent au financement du Carnaval qui leur rapporte gros (\$28 millions l'an dernier) durant ces 10 jours d'activités. Ainsi, sur la rue Saint-Jean, entre Salaberry et Claire-Fontaine, si vous ne voyez pas ces affiches dans certaines vitrines, allez ailleurs. Ces commerçants ont refusé de faire leur part pour aider au succès du Carnaval.

### Eloge à M. Voisard

M. Joseph Voisard, journaliste au SOLEIL pendant plus de 40 ans, décédé samedi dernier, avait beaucoup d'amis. Le juge Gérard Lemay, qui s'est occupé de la Société Saint-Vincent-de-Paul, nous a fait parvenir une lettre soulignant que M. Voisard a oeuvré dans tous les domaines de l'activité humaine "avec un souci bien marqué d'objectivité". Sa plume alerte, dit-il, et ses talents remarquables, il n'a jamais refusé de les mettre au service de tout ce qui lui paraissait valable et durable.

### La folie des grandeurs

S.E. l'ambassadeur d'Italie au Canada, M. Giorgio Smouquina, était de passage à Québec, hier midi. On ne sait pas s'il est venu faire un emprunt pour son pays en proie à d'énormes difficultés financières, mais il est bien évident que le Québec n'a pas les mêmes problèmes. A tel point que la voiture protocolaire mise à sa disposition (limousine Cadillac) l'a attendu devant la porte du Sauvage, le moteur en marche, pendant plusieurs heures. Vous voyez, au Québec, l'essence, c'est pas un problème!

### Le plan de cinq jours

Arrêter de fumer en cinq jours. C'est le nouveau "plan de cinq jours" qu'offre l'Eglise Adventiste du 7e Jour qui invite les Québécois à se débarrasser de "ce fleau", du 18 au 22 janvier, à l'hôpital Saint-Sacrement. C'est le Service commu-

naire de cette dernière institution qui a invité le pasteur Morosoli et son équipe pour "garder le Québec sans fumée". Si vous y croyez et voulez essayer, téléphonez à 688-3670.



### Mme Belley expose

Plus de 1,500 toilettes, bagues, chapeaux, diadèmes, etc. fabriqués par la reine de l'originalité et de l'extravagance, Mme Belley. Vous pouvez entrer dans son monde féérique en vous rendant au magasin Paquet, du mail Saint-Roch. Pour voir cette collection, il vous en coûtera \$1.25 par personne.

### Raspoutine est blessé

Le "petit père" de la tsarine Alexandrovna avait la vie dure. La discothèque de Sainte-Foy qui porte son nom, Le Raspoutine, a la même résistance. La direction de l'auberge La Nouvelle-Orléans a décidé de fermer les portes de cet établissement bien connu des Québécois, le 3 janvier. On nous assure cependant que Raspoutine n'est pas mort, mais seulement blessé. Il faut changer l'ameublement pas mal usé, et procéder à quelques transformations. La discothèque rouvrira à nouveau d'ici quelques mois, mais on ne sait pas quand. La formule devrait rester la même, quoique ce genre soit de moins en moins populaire.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Bonhomme Carnaval et ses duchesses ont rendu visite au premier ministre Bourassa, hier après-midi, au parlement. Le chef du gouvernement n'est demeuré que quelques minutes avec ses visiteurs, le temps de recevoir une plaque-souvenir du président, Denis Harrington.

# Urbanisation au Québec: le rapport Castonguay rendu public vers mars

par Benoit ROUTHIER

Le rapport du groupe dirigé par l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, pour étudier les problèmes d'urbanisation au Québec, doit être rendu public vers le mois de mars.

De plus, un groupe de travail qui étudie des solutions aux problèmes causés par la cession par le gouvernement du Québec aux municipalités de tronçons de routes provinciales doit soumettre son rapport au ministre des Transports d'ici le 1er avril.

C'est ce qu'a annoncé, hier, lors d'une rencontre avec les autorités municipales de Sillery, le député de Jean-Talon, ministre des Finances et président du Conseil du trésor, M. Raymond Garneau.

Il s'est rendu dans cette petite ville de près de 17,000 citoyens pour entendre certaines doléances du conseil qui, à l'instar de bien d'autres, aimerait bien recevoir plus de subventions que dans le passé.

C'est ainsi que le maire, M. Charles-H. Blais, a demandé à M. Garneau de faire son possible pour obtenir que le ministère des Transports accorde un autre \$150,000 pour couvrir des dépenses imprévues dans la réparation du boulevard Laurier et du chemin Saint-Louis.

De plus, Sillery demande au gouvernement de prendre à sa charge l'entretien des boulevards Champlain et Laurier, ce qui représente une dépense de \$163,900 annuellement pour la ville.

Le conseil de Sillery appuie sa demande sur le fait qu'il s'agit là de deux voies à caractère beaucoup plus régional que local.

M. Garneau a fait remarquer que ce sujet des routes provinciales cédées

aux municipalités en retour d'une remise dans le champ de la fiscalité fait l'objet d'une étude dont le rapport doit être déposé d'ici au 1er avril. Mais il s'agit d'une solution générale, applicable à tout le Québec. Sillery n'a donc pas à attendre un traitement particulier dans ce domaine.

Le maire de Sillery a de plus laissé entendre que sa ville mérite, de par sa population réelle, une subvention per capita plus élevée que celle qu'elle reçoit présentement.

Selon la réponse de M. Garneau, il serait difficile d'y angler quelque chose puisque les subventions sont versées selon les chiffres fournis par le Bureau de la statistique du Québec.

Sillery a un problème particulier avec les étudiants dont les parents résident à l'extérieur, qui étudient à Sainte-Foy et couchent à Sillery. C'est un problème pour spécialistes et à solution, encore là, non politique.

Enfin, le maire Charles-H. Blais a répété à M. Garneau que Sillery était favorable au maintien de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et il a expliqué la position du conseil sur cet organisme régional.

M. Garneau a dit penser que certains problèmes de la CUQ s'estomperont maintenant que le conseil de la CUQ sera réduit de huit membres suite aux fusions de municipalités qui ont pris effet le 1er janvier.

Il a toutefois montré, au moins, de la réticence à accorder des pouvoirs de taxation à la CUQ. Alors, ses dirigeants devraient être soumis au vote populaire.

Le député de Jean-Talon a annoncé enfin que le projet Florajies, pour l'aménagement du Bois de Coulonges, a été abandonné par le gouvernement parce que le coût, estimé à environ \$3,000,000 au départ, serait plutôt de l'ordre de \$20,000,000.

Mais le Bois de Coulonges sera quand même aménagé et sera du domaine public.

# L'octroi de permis d'alcool à Laval en choque plusieurs

La Corporation des détenteurs de permis d'alcool du Québec inc. considère que la commission de contrôle des permis a nettement excédé sa juridiction en accordant 21 permis de vente de boissons alcooliques pour l'université Laval. La Corporation estime que cette acceptation cause un préjudice grave à tous les détenteurs de permis existants et plus particulièrement ceux de Sainte-Foy, Sillery et Québec.

Elle rappelle les exigences de

la loi qui édicte que la commission ne peut rendre de décision avant d'avoir fait publier les demandes de permis et d'avoir appelé les parties opposantes en audience publique.

Les procédures d'appel étant inexistantes au sein de la commission de contrôle, la Corporation a déposé, hier, une requête pour l'obtention d'un bref d'évocation devant la Cour supérieure du district de Québec concernant la décision de la commission de contrôle.

C'est le 14 novembre dernier que M. Jean-Guy Pouliot, directeur du service alimentaire de l'université Laval, déposait une demande au bureau du secrétaire général de la commission de contrôle des permis d'alcool du Québec concernant l'obtention de 21 permis de vente de boissons alcooliques pour l'université Laval.

Quatre jours plus tard, une ordonnance était rendue par la commission de contrôle, ordonnant l'émission des 21 permis.



Plusieurs enfants, faute d'avoir entendu les avertissements lancés à la radio, se sont retrouvés devant une porte d'école fermée.

Le Soleil, Roland Marcoux

# La décision de fermer les écoles se prend tôt les jours de tempête

par Jean MARTEL

La décision de fermer les écoles les jours de tempête se prend très tôt le matin — vers 6h30 au plus tard — et de façon très rapide.

Mais qui prend cette décision? Comment est-elle prise? Quels sont les critères qui guident les personnes qui prennent la décision?

Les commissions scolaires régionales ont habituellement à leur service un responsable du transport scolaire, et c'est lui qui fait les vérifications les jours de tempête. Ces vérifications s'effectuent en général auprès de trois ou quatre sources.

D'abord, il consulte le service de l'état des routes du ministère des Transports pour savoir si les chemins du

territoire de la régionale sont ouverts ou non.

Ensuite, il communique avec le service de la météo pour s'informer des conditions météorologiques: dureté possible de la tempête, vitesse des vents, nombre de centimètres de neige prévus, etc.

Enfin, il s'informe auprès du propriétaire des autobus scolaires et, dans certains cas (comme à la régionale Orléans), auprès de certaines personnes qui demeurent à des endroits névralgiques. C'est ainsi qu'il peut savoir si des routes rapidement obstruées par la neige d'ordinaire, sont encore ouvertes à la circulation.

Ces renseignements permettent déjà de savoir combien d'enfants pourront se rendre à l'école.

C'est avec tout cela en main: que le responsable du transport communique avec le directeur général de la régionale pour lui faire part de la situation. A son tour, celui-ci appelle les directeurs généraux des commissions scolaires locales. La décision se prend en commun de laisser les écoles ouvertes ou de les fermer. Ensuite, on avertit les stations de radio qui divulguent l'information au public.

A cause de la régionalisation du transport scolaire, ce sont les mêmes autobus qui conduisent les enfants du secondaire et ceux de l'élémentaire. La décision de laisser les autobus au garage touche donc en même temps les deux niveaux.

Il peut arriver que la décision ne soit pas la bonne. Par exemple, on peut laisser les écoles ouvertes et le regretter ensuite, parce qu'il n'y a plus moyen de renvoyer les enfants chez eux, comme cela se produisit il y a deux ans. Par contre, on peut fermer les écoles et constater au milieu de l'avant-midi que la tempête n'a rien d'effroyable. Il y a donc une marge d'erreur.

En milieu urbain, on ajoute un autre facteur pour décider ou non de fermer les écoles: le déblaiement des

rues. En d'autres mots, même si les autos circulent et les adultes se rendent au travail, il faut penser au danger pour des enfants de marcher le long des bancs de neige dans des rues étroites.

Si la situation redevient normale l'après-midi, les écoles ne devraient-elles pas ouvrir leurs portes au lieu de les laisser fermer toute la journée?

Des responsables du transport répondent à cela qu'il faudrait avertir de nouveau les stations de radio et qu'il n'est pas certain que les gens seraient tous à l'écoute.

**A VENDRE**  
**MACHINES COMPTABLES N.C.R.**  
Deux N.C.R. 32-10 (38x) 10-16.  
En excellente condition. Prix raisonnable.  
Raison de vente, emploi d'un ordinateur.  
**Tél.: 529-0533**

**ANTIQUITES**  
Grande vente, il faut tout liquider toute offre raisonnable acceptée, tel que: Vaisseliers, armoires, coffres, tables, vieux livres, commodes, etc.  
Débutant jeudi, vendredi, de 9h. a.m. - 9h. p.m., samedi 9h. a.m. - 4h. p.m.  
**143, St-Paul, Québec 3, Qué.**

**TOUT POUR LE TRICOT**  
Laine Piquin et Plantes  
Tous les articles sur commande.  
**7261 des Martres**  
**Orsainville.**  
**626-4335**

**OLDSMOBILE 88**  
**1972, Delta Royale**  
"Hard-top", 2 portes, vitres électriques, etc.  
38,000 milles  
Prix raisonnable - du propriétaire.  
**527-7624**

**BOUTIQUE À LOUER**  
Pour chaussures haute-mode, vêtements sport pour hommes.  
**Place des Quatre-Bourgeois**  
**Tél.: 658-6787**  
**M. André Gagnon**

# L'éditorial

## Légère réduction de l'inflation

Selon les dernières statistiques publiées, l'inflation est en perte de vitesse au pays, les hausses de prix intervenues en décembre étant moins élevées que celles de novembre et des mois précédents; pour la première fois depuis février 1974 l'augmentation mensuelle des prix étendue sur une base annuelle est inférieure à 10 p.c. On s'approche de la sorte de la hausse prévue de 9 à 9,5 p.c. au cours de 1976, ce qui entraînerait une diminution de l'inflation de près de 2 p.c.

Il est encore trop tôt pour déterminer avec précision si ce début du ralentissement de la croissance inflationniste est surtout attribuable à des facteurs intérieurs ou extérieurs. Trois mois à peine après sa formation, la Commission des prix et des revenus, créée par le gouvernement fédéral en octobre, commence, à des degrés variables, à faire sentir son poids sur l'économie. Mais pour le moment, cette présence paraît surtout morale. Plus qu'autre chose, elle tend à atténuer la psychose inflationniste qui s'était instaurée dans les attitudes, notamment depuis 1975.

Des facteurs extérieurs peuvent également jouer dans le ralentissement de l'inflation ressenti en décembre chez nous. On pense notamment aux Etats-Unis avec lesquels nous entretenons 70 p.c. de nos relations commerciales et qui pèsent de toute leur influence sur l'économie canadienne. Or, aux Etats-Unis, la hausse des prix est actuellement inférieure à celle du Canada. Elle le sera également au cours de l'année 1976. Ainsi, tandis que l'OCDE prévoit cette année une hausse des prix de 9,5

p.c. au Canada, l'organisme international ne prévoit une hausse que de 7 p.c. aux Etats-Unis. Il y a incontestablement ce côté des influences qui ne peuvent être que favorables à la réduction de l'inflation au Canada.

Même phénomène d'interaction en ce qui concerne la reprise économique. Le produit national brut américain a baissé de 2,1 p.c. en 1974 et de 4 p.c. en 1975. Les effets ont été à retardement et moins marqués au Canada, qui a cependant subi une diminution de son PNB de 0,9 p.c. en 1975. La reprise est toutefois amorcée dans les deux pays. Aux Etats-Unis, on escompte pour 1976 une croissance du produit national entre 4 et 6 p.c. Le Canada doit suivre la même courbe ascendante avec une croissance du produit national réelle de 5 p.c.

Dans les deux pays, la demande des consommateurs est appelée à jouer un rôle déterminant dans le nouveau départ de la croissance économique. Aux Etats-Unis, il s'agit nettement de la cause principale de la reprise, ce qui n'a rien de surprenant si l'on tient compte du vaste marché intérieur du pays voisin et de la proportion relativement faible par rapport à celui-ci des marchés extérieurs. Au Canada, le taux d'épargne est élevé, selon la dernière étude de l'OCDE, qui affirme que la reprise de la consommation sera fonction du comportement de cette épargne par les consommateurs.

Les marchés étrangers tiennent cependant une place relativement beaucoup plus importante au Canada qu'aux Etats-Unis. Encore là, certains signes témoignent que la situation économique de nos principaux partenaires

commerciaux est de nature à permettre une croissance de nos exportations. C'est ainsi que les deux pays qui ont manifesté une reprise économique plus marquée, les Etats-Unis et le Japon, sont nos deux premiers clients. Le Canada occupera également une place croissante dans le Marché commun; celui-ci, après avoir subi une chute de sa croissance en 1975, moins 2,5 p.c., devrait connaître cette année une croissance entre 3 et 3,5 p.c.

La croissance négative intervenue dans la plupart des pays occidentaux en 1975 a affecté nos exportations; notre balance commerciale a connu un déficit de \$1,25 milliard et la balance des paiements un déficit de \$5 milliards. La réduction de nos exportations de pétrole aux Etats-Unis rendra davantage déficitaire notre commerce avec les Etats-Unis, mais réduira dans la même proportion nos importations des pays de l'OPEP.

Comme nos prix intérieurs ont tendance à s'ajuster sur les prix étrangers du pétrole, on ne peut s'attendre à une réduction de l'inflation du côté énergétique. En revanche, la réduction de la montée inflationniste est actuellement attribuable à une baisse du prix des aliments, élément important entre tous dans le comportement général des prix. La Commission Plumpton, passée avec armes et bagages à la Commission de contrôle des prix et des salaires, peut dorénavant intervenir pour empêcher des hausses de prix jugées abusives. Voilà qui pourra rendre compte des hausses alimentaires plus modérées au cours des années à venir, à condition évidemment que de nouvelles pénu-

ries ne se manifestent pas au niveau international.

Il est difficile de savoir à quel point la légère diminution de la croissance inflationniste est attribuable à la Commission des prix et des revenus, créée il y a trois mois, ou à l'influence de prix moins élevés aux Etats-Unis. Il est probable que la Commission Pépin a déjà exercé ses effets pour atténuer la psychose inflationniste. Quant à l'amélioration de la croissance, elle est liée ici en bonne partie à l'évolution économique des pays étrangers.

Les prix pourraient subir une nouvelle flambée sous l'effet de nouvelles pénuries alimentaires à travers le monde, consécutivement à de mauvaises récoltes, ou à la suite d'augmentations des prix du pétrole. Cette dernière peut se produire si les pays producteurs tablent sur la reprise des pays consommateurs pour obtenir des redevances accrues.

Mais, globalement, les dernières statistiques sur le comportement des prix au Canada laissent entrevoir l'espoir de voir diminuer l'inflation. La vigilance ne doit pas s'atténuer pour autant au pays, sinon un écart de prix qui resterait trop marqué entre nous et nos principaux partenaires commerciaux finirait par affecter dangereusement la santé de l'économie nationale. C'est ce qui confère actuellement toute son importance à la Commission des prix et des revenus.

Gilles BOYER

## L'opinion des lecteurs

### Un officier pour 3 soldats dans l'armée

M. le rédacteur en chef,

Le Canada vient d'annoncer son intention de renouveler sa force aérienne dans l'optique de mieux faire respecter sa souveraineté sur toute l'étendue nationale. De ce fait, le gouvernement canadien s'engage dans une politique réaliste d'armement servant prioritairement les buts canadiens et non pas, comme ce fut le cas durant plusieurs décennies, les intérêts de pays étrangers. Cette orientation est significative en elle-même: c'est la révision du rôle des militaires dans la société canadienne.

Même si, pour notre pays, les forces armées canadiennes n'ont pas été l'instrument de notre politique étrangère, comme c'est le cas pour plusieurs pays, celles-ci doivent aujourd'hui s'adapter à de nouvelles réalités qui se traduisent, au jour le jour, par un changement de priorités et de style de travail. Ceci est dû principalement à l'évolution de la situation canadienne dans le contexte international depuis les guerres de 1939-45 et de la Corée, où l'engagement canadien s'est concrétisé par l'envoi d'hommes et de matériel. Aujourd'hui cela est bien différent: la définition et le maintien même du militaire armé et entraîné pour la guerre étant fort discutés.

Actuellement, on reconnaît aux militaires canadiens trois rôles distincts dans la société. Nous distinguons: 1) le rôle proprement dit militaire où les forces canadiennes sont impliquées comme telles dans un réseau de défense active, résultat d'ententes et d'engagements nationaux, et où l'utilisation de la force armée est essentielle; 2) le rôle paramilitaire, où les forces canadiennes s'occupent principalement de la surveillance du territoire, du contrôle et de la sécurité intérieurs du pays ou encore des missions de paix onusiennes dans le monde, trois tâches où la force armée demeure un recours possible, mais peu probable; et 3) le rôle public, c'est-à-dire où les forces canadiennes porteront assistance à la population dans des cas particuliers comme les fleaux naturels et autres où aideront au développement de régions spéciales (Arctique), deux situations où la force armée n'est pas nécessaire.

Le Livre Blanc sur la défense, en 1971, a indirectement débattu le rôle et le besoin réel d'une force militaire canadienne en constatant que seule une guerre entre super-puissances constituerait une menace pour notre pays. Il s'avère, après étude, que des forces militaires conventionnelles, dans ce cas, ne pourraient pas interve-

nir efficacement. Le rôle purement militaire armé de nos forces canadiennes se trouve de ce fait limité à nos engagements dans l'OTAN et le N.O.R.A.D. Le Canada n'ayant pas la perception d'une menace quelconque, tut-elle directe ou indirecte, et encore moins d'intérêts particuliers à soutenir à travers le monde, le gouvernement canadien se devait et se doit toujours de réorienter ses priorités en matière de défense. Il l'a fait dans une certaine mesure jusqu'à date, mais sans jamais s'engager à fond, le gouvernement subissant de fortes pressions pour continuer à contribuer de plus en plus à un plan d'armement servant plus ou moins bien les intérêts canadiens (achats d'équipements terrestres ou de guerre conventionnelle pour encourager nos alliés et leurs industries). Avec la nouvelle de l'achat d'avions de surveillance, il faut que le gouvernement continue dans cette voie parce que, de plus en plus, d'urgents besoins se font sentir.

Ces besoins existent depuis longtemps, mais ont toujours été considérés comme secondaires, puisqu'aucune attention particulière ne leur a été apportée auparavant. Un incident qui s'est produit il y a quelque temps nous illustre bien l'urgence du besoin. Un navire polonais, le Gdania, se trouvait dans les eaux canadiennes (12 milles) depuis plusieurs jours avant que les autorités canadiennes en soient avisées. Si un manque de surveillance peut se produire au large du Labrador, que peut-il arriver dans le Grand Nord Canadien? Il s'est d'ailleurs produit plusieurs incidents majeurs par les années passées impliquant des navires de puissances étrangères.

Puisque le Canada entend augmenter sa souveraineté sur les mers, deux cents milles, comment entend-il faire respecter celle-ci alors qu'il n'a pas la capacité de surveiller adéquatement les flottes de pêche étrangères qui sont venues surpêcher dans nos eaux. Seule une force aérienne efficace peut amener une surveillance efficace de notre patrimoine maritime.

Bien qu'il soit impensable pour nous de renier nos engagements dans les plans de défense de l'Amérique et de l'Europe, le gouvernement cana-

dien a préféré répondre aux besoins immédiats de notre pays et en cela il a eu parfaitement raison. Il lui aurait été difficile d'expliquer au peuple canadien l'achat de divisions blindées et autres armements conventionnels, utilisés habituellement pour une guerre "de terre" comme le souhaitent beaucoup de personnes.

On dit souvent qu'une armée qui n'est pas en guerre, n'a pas de raison d'être, ou encore que sans bataille, il n'y a pas de gloire. Les militaires canadiens n'auront certainement pas l'occasion de se battre de leur vie. Même si ce côté de la carrière est disparu, il n'en demeure pas moins nécessaire d'avoir une force militaire, car il existe beaucoup d'autres rôles importants à jouer dans la société canadienne. Cependant, le moral, à la suite de l'intégration des forces et aussi pour d'autres raisons, ne va pas en augmentant. Et pour cause. Sur à peu près 80.000 hommes dans les forces armées canadiennes, il y a approximativement 14.000 officiers de tous grades (dont 97 généraux, 1.000 colonels et lieutenants-colonels), 16.000 sous-officiers et 40.000 soldats. Donc, un officier pour moins de trois soldats. De plus, les forces unifiées sont très instables parce qu'elles sont toujours en réorganisation. La centralisation, trop grande, devient un problème; et qui dit centralisation dit forte bureaucratie. Bref, tous ces problèmes ne peuvent venir que d'une certaine stagnation, d'un manque de motivation et de raison d'être. Les engager dans un rôle para-militaire plus approfondi serait d'un coup: 1) faire renaitre et redonner confiance à ce secteur important de la vie nationale; 2) protéger et surveiller le territoire plus adéquatement en accordant enfin toute la priorité aux besoins canadiens et 3) réorienter le budget de la Défense vers nos objectifs, de façon à encourager nos industries et notre économie, qui traverse et traversera des moments difficiles.

Les militaires canadiens ont un rôle primordial à remplir dans notre société: il faut leur donner les instruments, l'organisation et la confiance pour mener à bien leur tâche.

Marc Parent,  
1641 Chemin Golin,  
Sillery.

### Un palais de glace trop dispendieux

M. le Président du Carnaval Québec

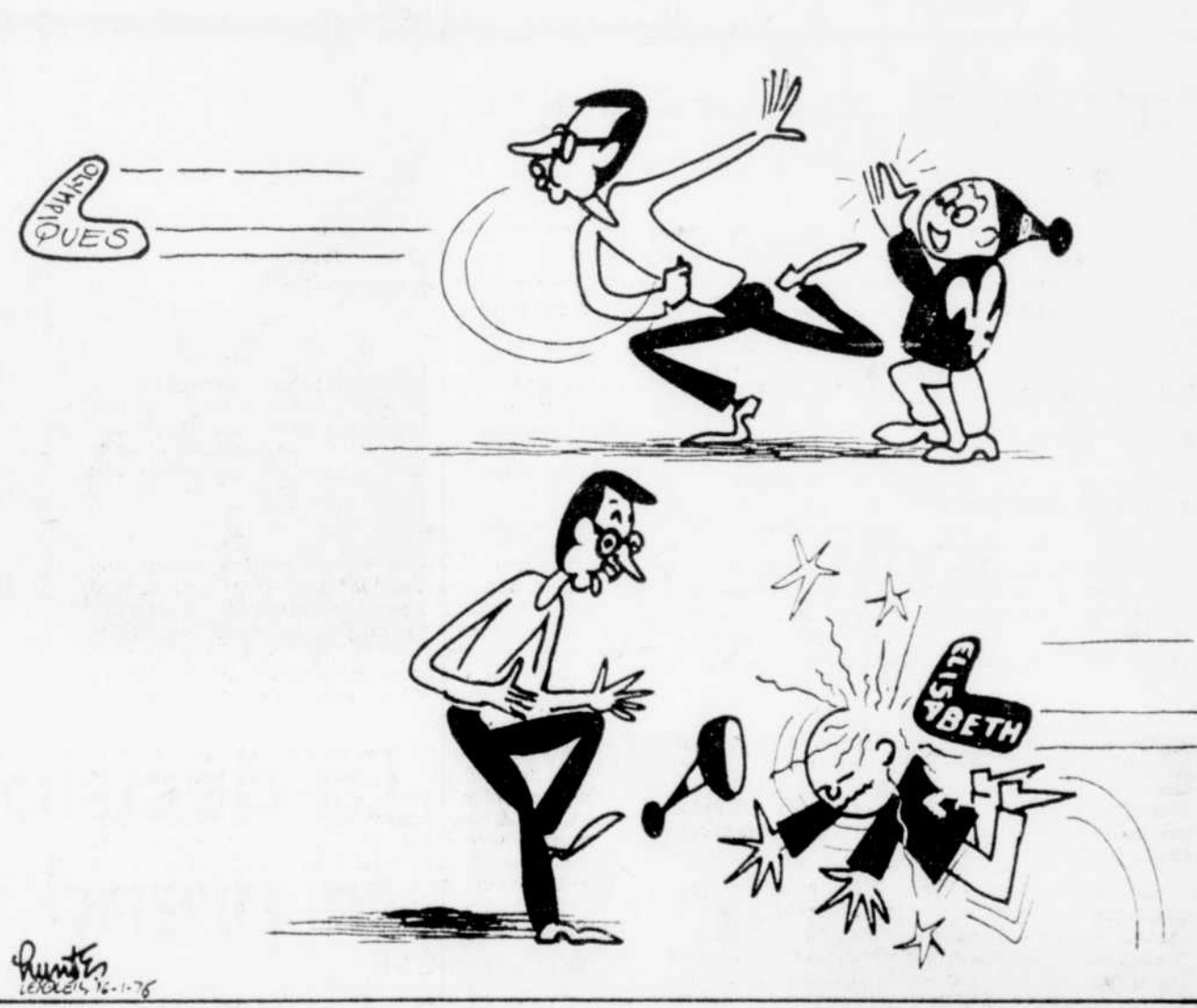
Il y a quelques jours j'ai eu

l'occasion de voir dans les journaux la photo du magnifique palais de glace que vous allez faire ériger à l'occasion du Carnaval.

Vous ne trouvez pas que c'est très exagéré de construire un monument qui va coûter la modique somme de \$80.000 en plus des autres dépenses d'entretien et de luminaire que cette construction va demander.

Dans un temps de chômage où les gouvernements demandent à tous de se serrer la ceinture, vous ne croyez pas qu'il aurait été plus logique de faire un beau monument moins dispendieux. Si les revenus que rapportent les organisations diverses durant cette période sont tellement élevés que vous ne savez que faire de cet argent, pourquoi ne pas en laisser une petite part à des oeuvres de bienfaisance.

### LE BOUBOUMERANG À DEUX FACES



### Le Québec se cherche un Moïse

M. le rédacteur en chef,

Depuis quelque temps dans les journaux, on parle abondamment de la "troisième force" au Québec. On dit qu'elle regroupe les éléments de droite, de ceux qui ont un immense désir de voir la loi et l'ordre régner au Québec. Evidemment, on fait allusion à l'ex-ministre Choquette et à son appartenance à un groupe de prière.

J'admets avec vous que le Carnaval est une bonne chose car en plus de procurer des loisirs aux Québécois ces manifestations attirent beaucoup de touristes qui sont une aubaine pour les hôtels, commerçants et plusieurs autres.

Mais il y a des limites à prendre les gens pour des poires et jeter par les fenêtres l'argent du public.

Plusieurs personnes partagent mon opinion et si vous voulez que le Carnaval dure encore plusieurs années vous devez être plus logique et faire en sorte que ces manifestations soient à la portée de tout le monde pauvres comme riches.

Yolande Savard  
1861 rue Maufils  
Québec 3

On en profite pour mêler à toutes les sauces les divers courants de vie chrétienne: Renouveau charismatique, Bérés blancs, Intégristes, adeptes de monseigneur Lefebvre, Cursillos, Légion de Marie, Armée bleue, etc., etc. On parle même des "mordus de Jésus", vrais déséquilibrés qui pensent apprivoiser les serpents.

Il serait bon, une fois pour toutes, de faire des distinctions: les Bérés blancs, les Intégristes, les adeptes de monseigneur Lefebvre et du père Barbara vouent aux gémonies, c'est-à-dire accablent publiquement de mépris, ceux qui fréquentent le Renouveau charismatique. Ces derniers se retrouvent dans diverses autres associations; ils acceptent les décisions conciliaires et reconnaissent le pape Paul VI comme le successeur authentique du chef des apôtres.

Les divers courants d'idées s'affrontent et se heurtent au Québec; il y a les Marxistes et les Léninistes qui ne sont pas les Socialistes, les athées qui se cherchent des dieux ailleurs que dans les religions chez les Gurus de tout poil par exemple, les lexistes qui dénoncent les Intégristes, les Bérés blancs qui croient dur comme fer les personnes qui se disent favorisées de visions et d'apparitions

comme à Bayside. Enfin, il y a les militants pour un monde meilleur et plus équitable sur la terre des hommes. Ceux-là méritent notre encouragement, pourvu qu'ils respectent la liberté de chacun, sa dimension spirituelle et humaine.

Le Québec est engagé dans un processus de revivification. Les forces vives de la nation ne demandent qu'à s'épanouir. Qui redonnera à notre peuple son identité? Il semble avoir perdu son âme et se cherche un libérateur, un "Moïse" qui regroupera les divers éléments de la nation vers un idéal commun.

Jeunes et moins jeunes, donnons-nous la main. Tous les Québécois de quelque race qu'ils soient ou de quelque allégeance politique, doivent avoir à coeur de s'unir pour faire du Québec un pays bien à nous, une terre de culture française et chrétienne qui serait un fidèle reflet de nos origines merveilleuses.

Dans cette optique, quel parti politique appuierions-nous? C'est à nous de décider mais n'oublions pas de nous renseigner.

Marie-Rolande Taillefer,  
4075 rue Bordeau,  
Montréal 135  
Tél.: 522-4569.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de l'auteur. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

# la page cinq



## Gallois et Ecosseis: les Québécois de Grande-Bretagne

par Jean Daoust

"Nous ne sommes pas Anglo-Saxons, mais Celtes, comme vous les Québécois qui descendez des Bretons". C'est un Gallois qui me fait cette constatation. Je m'étais par ailleurs bien rendu compte que ce Gallois n'avait rien de la timidité légendaire des Anglais.

Comme au Québec, chez les Celtes gallois et écossais, des mouvements indépendantistes menacent l'establishment politique anglo-saxon. Quelle est la force de ces mouvements?

Au pays de Galles, le Plaid Cymru (Party of Wales) a obtenu à l'élection d'octobre 1974, 10,8% du vote gallois et 3 sièges sur un total de 36. Un coup d'oeil sur les élections précédentes est plus significatif; la progression du parti est lente mais incontestable.

Les indépendantistes ont plus que doublé leur vote en 70 mais c'est en 74 qu'ils en récoltent les résultats parlementaires grâce à une meilleure stratégie électorale (concentration dans certains comtés).

Mais c'est la situation en Ecosse qui préoccupe les Anglais: ceux qu'on appelle "séparatistes" mais qui préfèrent se dire "indépendantistes" constituent maintenant une force très importante.

Comme au Québec en 70, les Indépendantistes se classent 2e au vote populaire mais, très sous-représentés à Westminster, ils y sont devancés par les Conservateurs.

Les récentes poussées du SNP sont plus remarquables que celles du Plaid Cymru.

En plus de ses 11 victoires, le SNP est arrivé deuxième dans 42 circonscriptions; un déplacement de 4 ou 5% du vote peut le rendre majoritaire. L'Ecosse n'est donc plus la chasse-gardée des Travailleurs.

Pour contraindre cette poussée, le premier ministre a promis durant la dernière campagne électorale de créer une assemblée à Edimbourg et d'y déléguer des pouvoirs. La machine est en marche: le PM ne peut plus reculer et le SNP s'apprête à contrôler cette assemblée qui doit siéger en 1977.

Le Plaid Cymru et le SNP ont été créés dans les années vingt, après l'indépendance de l'Irlande, et n'ont pas connu de succès électoral, au niveau national, avant la fin des années 60. En 64, les Travailleurs prennent le pouvoir grâce à l'appui des Ecosseis et des Gallois (un peu comme les Libéraux sont au pouvoir à Ottawa grâce aux Québécois). Dans ces régions, les Travailleurs ont succédé aux Libéraux comme parti dominant, les Conservateurs, trop identifiés à l'establishment anglais, sont presque toujours minoritaires.

Mais le gouvernement travailliste désillusionné: il perd deux élections partielles aux mains des Indépendantistes, en 66 au pays de Galles et en 68 en Ecosse. Ce sont les premières victoires de ces partis au plan national. L'impact est énorme: c'est l'équivalent, chez nous, de ce qu'a connu le mouvement indépendantiste quand R. Lévesque a démissionné du Parti libéral en 1967.

Les partis deviennent gros: le nombre de membres se multiplie, les budgets s'accroissent, on se dote de "permanents"... le gigantisme bureaucratique se substitue peu à peu au dynamisme de départ. Surtout dans le Plaid Cymru, les premières victoires électorales modifient l'équilibre interne au profit de l'aide parlementaire et au détriment des associations locales. Les congrès deviennent une "chambre d'enregistrement" des orientations de la direction; si les délégués s'aventurent un peu trop, les leaders "oublient" de défendre certains paragraphes du programme.

Le SNP d'Ecosse est plus décentralisé; c'est depuis longtemps qu'il est présent dans les luttes locales et les bases ainsi impliquées ont encore le "goût" de l'initiative. Il n'y a pas dans le parti un quartier général tout puissant qui s'impose au niveau local. Quelque 500 branches locales assurent l'enracinement du parti et le congrès lui-même est plus sous l'influence de ces branches locales que sous l'influence des 71 délégations de comté ou de la direction.

Si c'est depuis peu que ces partis ont du succès, c'est depuis plus de 40 ans qu'ils existent.

Au Québec, ce sont des mouvements différents qui se sont relayés la cause de l'Indépendance jusqu'au PQ: chaque virage idéologique tuait l'organisme et en faisait naître un nouveau.

En Europe, on a davantage le respect des institutions et les hommes s'usent moins vite. Le leader du parti gallois est au poste depuis 1945! Heureusement qu'il ne s'était pas accordé seulement deux ou trois élections pour prendre le pouvoir.

Au pays de Galles et en Ecosse, c'est le même parti qui a exprimé un nationalisme mystico-religieux avant la guerre, un nationalisme culturel et politisé ensuite, et depuis peu, un programme socio-économique plus "radical", i.e. interventionniste et social-démocrate. C'est dès 1960 que le Plaid Cymru prône pour répondre aux dernières objections économiques, un marché commun avec l'Angleterre.

Tant que ce dernier parti enregistrait des échecs électoraux, des factions internes contestaient les stratégies exclusivement électoralistes. Chacun ses "chiqueux de guenilles".

Ces groupuscules minoritaires et fort peu représentatifs ont fini par rejoindre des mouvements plus radicaux, linguistiques au départ puis largement culturels. Ces "comités" ralliaient tous les marginaux, évidemment irréalistes, dans un vaste combat contre les establishments anglo-saxon, militaire, parlementaire, monarchiste... et gallois. Il faut se rappeler que nous sommes en 1968. Le parti avait bien organisé un sit-in en 1951 et quelques concerts pop pour rejoindre les jeunes mais s'affaiblissait maintenant de ces éléments spontanés, turbulents voire indisciplinés; le parti était plutôt engagé dans la bataille de la respectabilité.

Les succès électoraux de ces partis s'expliquent ici comme ailleurs par les transformations socio-économiques de l'après-guerre: les cadres de ces partis sont pour la plupart des professionnels, professeurs par exemple, et des étudiants. On a peu pénétré la classe ouvrière ou même les syndicats.

Pourtant, c'est dans les régions moins développées plutôt que dans les principales villes que les indépendantistes connaissent leurs premiers succès électoraux; sur ce plan, c'est le phénomène créditiste qui s'en rapproche. Les Travailleurs sont largement majoritaires dans des villes ouvrières comme Glasgow et Cardiff, tandis que dans une ville romantique et fonctionnarisée comme Edimbourg, les Conservateurs dominent.

On a dit que le nationalisme gallois était culturel ("des romantiques radicaux qui essaient de renouer avec un style de vie qui se termine, en apprenant le gallois par exemple") alors que le nationalisme écossais serait plutôt économique. C'est une vue simplifiée mais qui s'explique par l'importance qu'a prise dans les débats le pétrole du nord.

Pour réduire le chômage, absorber les coûts des programmes sociaux, investir dans les régions défavorisées, etc., ce pétrole répond à peu près à toutes les objections économiques.

Hasard ou coïncidence, ce sont les régions côtières de l'est et du nord-ouest qui appuient le plus le SNP.

L'Ecosse, géographiquement et culturellement, est plus éloignée de l'Angleterre que le pays de Galles; on y parle anglais mais une oreille peu exercée aura d'abord des doutes. Historiquement, le pays a une tradition d'indépendance et des légendes célèbres; qui ne se souvient des héroïques victoires de Robert Bruce sur les envahisseurs du sud?

C'est l'Union des parlements en 1707 dans l'intérêt économique de l'Ecosse et dans l'intérêt politique de l'Angleterre qui apparaît comme un anachronisme historique. L'Eglise d'Ecosse, les traditions juridiques locales et la contribution intellectuelle exceptionnelle de ce peuple (D. Hume, A. Smith, W. Scott...) ont contribué à préserver une culture autarcique que ne l'aurait fait une langue distincte.

Mais le premier ministre Harold Wilson a proclamé au parlement, le 28 octobre 1975, que la population de l'Ecosse n'est pas "séparatiste". Son vibrant discours chaleureusement accueilli des deux côtés de la Chambre confirme son intention de ne pas démembrer le Royaume-Uni. Si les gouvernants voient l'avenir comme ils tiennent leurs promesses...

Jean Daoust est professeur de sciences politiques. Il séjourne actuellement en Europe.



## Des tests psychiatriques pour les futurs juges

Le choix des juges n'est pas fait de la même façon au Canada et aux États-Unis, mais les qualités nécessaires à l'accomplissement de leur tâche sont les mêmes partout. Les auteurs de l'article, un psychiatre et un avocat new-yorkais, suggèrent que les candidats à un poste de juge subissent des tests psychiatriques servant à déterminer leur aptitude, comme cela se fait pour un grand nombre d'emplois qui portent moins à conséquence.

par Seymour F. Kuvin et David B. Saxe

À la suite d'allégations portant sur le fonctionnement erratique de la justice, des enquêtes récentes ont remis en question la possibilité pour une société de se donner un système judiciaire de haut calibre et de le maintenir. Quoiqu'il ait de fortes implications politiques, le choix des juges est meilleur depuis qu'on a mis sur pied des comités ou jurys de sélection sans attaches partisans et représentant divers milieux. Les membres de ces comités ont l'obligation d'enquêter sur les antécédents et les capacités des candidats.

Ces jurys de sélection et les autres personnes impliquées dans le choix des juges n'ont cependant pas été capables d'évaluer un facteur d'une importance cruciale pour un système de justice: le tempérament judiciaire, c'est-à-dire un ensemble psychologique résultant des expériences et des épreuves de la vie humaine.

Le tempérament judiciaire est beaucoup plus qu'un comportement solennel en Cour de justice. Il suppose aussi une vaste compréhension des préjugés, des angoisses et des autres motivations inconscientes des accusés. Il nous faut en savoir davantage sur les personnes que nous désignons à la magistrature. Il est impérieux de pénétrer à l'intérieur de la personnalité et du caractère de ceux qui auront à décider de questions d'une extrême importance pour la société; pour qu'elle se sente en sécurité, il faut des juges d'une grande stabilité émotionnelle qui comprennent ce que représente leur aspiration au pouvoir judiciaire.

### La psychanalyse

Pour la création d'un meilleur système judiciaire, nous suggérons de donner plus d'importance aux techniques psychoanalytiques. On devrait exiger des candidats à un poste judiciaire qu'ils soient interrogés par des psychiatres et des psychologues qualifiés, pouvant agir comme consultants d'office auprès de tout jury de sélection. De plus, le Barreau pourrait demander à ces mêmes spécialistes d'observer le comportement quotidien du juge dans ses fonctions.

Ce que nous proposons pourrait être une garantie contre toute instabilité mentale éventuelle; on éviterait ainsi des jugements déplorables qui risqueraient de détruire les fondements de notre système judiciaire. Tout cela n'implique pas que le psychiatre doit être l'arbitre final, mais sa science doit venir à la rescousse des comités de sélection et de discipline.

Pour triompher des conflits qui divisent ceux qui sont affectés à la préparation des décisions juridiques, les juges doivent avoir mis de l'ordre eux-mêmes dans leur propre maison; ils doivent avoir résolu, à tout le moins compris, les conflits intérieurs qui mènent aux décisions aberrantes.

### Des hypothèses

Combien de fois un juge ne s'est-il pas montré trop émotif, parce qu'il sent le besoin d'être aimé ou qu'il se sent le par son passé de frustration? D'un autre côté, combien de fois un juge ne s'est-il pas montré trop sévère, parce que sa propre enfance le rend incapable de comprendre un accusé qui n'a pas pu garder la maîtrise de ses actes en raison de son état émotif?

Le poste de juge implique un grand pouvoir; le décor du tribunal l'accroît. Certes il faut un équilibre du pouvoir dans la vie d'un individu pour qu'il agisse normalement. Il y a des cas où des clients ont eu affaire à des conseillers juridiques dont le comportement excentrique aurait dû être dénoncé. Un juriste est sujet au même processus de dégénérescence et de dérèglement progressif que tout autre individu.

### Un exemple frappant

On peut citer le cas de ce juge d'une intelligence supérieure et d'une grande efficacité professionnelle. Arrivé jeune à la judicature, il était particulièrement efficace en Cour. Au fil des années, il fut frappé de dégénérescence et bientôt atteint d'artériosclérose. Sa mémoire faiblit et il eut de la difficulté à se rappeler même les événements du jour. En raison de sa maladie, il était peu sûr et ses jugements s'en ressentirent. Il devint irritable et impatient. En fait, on lui mettait littéralement entre les mains le sort de ceux qui avaient à comparaître devant lui.

Il est temps d'examiner les composantes émotionnelles des individus qui luttent pour le pouvoir et la majesté de la Cour, pour déterminer si cette lutte est motivée par le désir de servir la société ou leur ambition personnelle. Ceux qui sont spécialisés dans les sciences de la dynamique humaine peuvent fournir à la société les critères qui lui permettraient d'évaluer la performance de ses futurs juges.

Les examens psychiatriques sont déjà un préalable à l'embauche pour certains postes dans la police, l'industrie et l'enseignement. Notre suggestion est un prolongement logique du désir de la société de maintenir l'intégrité de ses institutions.

Copyright Le Soleil et The New York Times

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

### tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Septièmes et Port Cartier (par porteur):	\$13.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi:			
Province de Québec:	\$13.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada:	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers:	\$37.50	\$75.00	\$150.00

**SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)**  
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30  
**647-3334**

**RENSEIGNEMENTS**  
**647-3233**  
**RÉDACTION**  
**647-3394**

**SERVICE DE LA PUBLICITÉ**  
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**  
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**  
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**  
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

**AUTRES SERVICES**  
ACHATS **647-3241**  
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**  
PERSONNEL **647-3219**  
PROMOTION **647-3342**

Coupable de viols (Suite de la première page)

Son procureur, Me William Mackie, a présenté un certificat signé par le Dr Robert Coulthard, un psychiatre de l'Institut Clarke de Toronto, affirmant que Williams n'était pas mentalement sain en vertu de la Loi canadienne sur les maladies mentales.

Me Mackie a ajouté que Williams avait pris sa décision après avoir longuement consulté sa femme et des membres de la Salvation Army.

Condamné

Le juge Haines a tenu à affirmer que Williams devait être félicité d'avoir fait preuve d'un tel courage.

Williams avait été condamné à la détention à vie, hier, par le juge Haines. Il s'agit de la troisième peine de ce type qui lui est décernée.

La sentence d'hier relève du meurtre de la jeune Constance Ann Dickey, âgée de 19 ans, de Prescott, qui fut violée et assassinée en septembre 1973.

Il avait déjà été condamné à la détention à vie pour le meurtre de Neda Novak, âgée de 16 ans, de Mississauga, tuée en octobre 1973. Une peine similaire avait été imposée pour le viol et la tentative d'assassinat qu'avait subis Julia Sheldon, âgée de 16 ans, en août 1974.

Williams avait aussi admis le viol de deux autres jeunes filles de Mississauga qu'il avait préféré libérer plutôt que de les tuer.

Risques

Le juge Haines a tenu à aviser le commissaire des pénitenciers canadien que Williams "s'il n'était pas médicalement traité, risquerait d'être blessé ou tué dans une prison."

Le détenu sera incarcéré à la prison de Brampton durant 30 jours, période permettant à toute personne de faire appel à une Cour d'instances supérieures.

Entre-temps, des arrangements seront conclus avec le commissaire des pénitenciers pour le transférer à une prison fédérale avant qu'il soit conduit à l'Institut psychiatrique de Penetanguishene, en Ontario, pour y subir les traitements que nécessite son état.

Le juge Haines a rappelé qu'il devait, en loi, imposer une peine de pénitencier, mais qu'il avait en même temps ordonné que Williams purge en totalité ou en partie sa peine dans un hôpital psychiatrique, avec l'approbation du ministre de la Justice.

Il a invité Williams à collaborer au traitement médical qui lui sera

administré "et de faire les choses nécessaires au rétablissement de sa santé mentale et à son retour dans la communauté."

Précédents

La semaine dernière, trois psychiatres avaient affirmé que seule la castration pourrait guérir Williams, rappelant que, au Danemark, la guérison était assurée dans 85 pour cent des cas pour les criminels de type sexuel.

Ils ont offert de pratiquer l'intervention chirurgicale sur Williams, si celui-ci est volontaire, créant ainsi un précédent au Canada.

En rendant son jugement, le juge Haines a affirmé que si une maladie mentale peut être guérie, la peine imposée à un malade ne devrait pas comporter un minimum de temps et ce dernier devrait réintégrer la société sous une surveillance adéquate, dès que la guérison est constatée.

Les psychiatres avaient déclaré, la semaine dernière que si le jury recommandait que Williams purge une peine obligatoire de 20 ans avant d'être admissible à une libération conditionnelle, ils ne suggéreraient aucun traitement médical dans son cas.

Les médecins sont d'avis que si Williams subit une castration thérapeutique et que ses impulsions sexuelles et son agressivité sont réduits au minimum, il serait cruel de le garder en prison.

Objection

Par ailleurs, un porte-parole du Service canadien des pénitenciers a affirmé que Williams ne pourra peut-être pas subir l'intervention chirurgicale en cause, même s'il y a consenti.

Pierre Giguère, directeur adjoint à l'information du service, a précisé que la décision finale, dans cette affaire, reviendra au directeur général des services médicaux des prisons.

L'aviation libanaise intervient

BEYROUTH (Reuter) — Des chasseurs "Hawker Hunter" de l'aviation libanaise sont entrés en action, aujourd'hui, contre les forces de gauche qui assiègent la ville maronite de Damour.

Le correspondant de l'agence Reuter Ian MacDowall a vu les appareils survoler à basse altitude les pistes de l'aéroport international de Beyrouth pour attaquer à la roquette des positions de gauche.

Les forces islamo-progressistes et celles de la résistance palestinienne, en position autour de l'aéroport, ont ouvert le feu à la mitrailleuse sur les appareils qui pilonnaient une colline à trois kilomètres d'eux, puis, après un virage serré au-dessus de la mer, se remettaient en ligne pour une nouvelle passe.

Dès que la nouvelle de l'attaque a été connue en ville, les rues des quartiers à prédominance musulmane ont été envahies d'une foule d'hommes en armes.

Par la suite, des témoins ont affirmé avoir vu les chasseurs attaquer le camp de réfugiés palestiniens de Tel Al-Zaater, enjeu des plus violents combats de la semaine dernière, ainsi qu'un autre camp palestinien voisin, celui de Burj al-Brajneh.

Guerre civile

Quelques minutes seulement après le passage des premiers appareils, MacDowall, qui, venant de Damour, regagnait Beyrouth, au nord, a doublé un convoi de véhicules blindés et de transporteurs de troupes se dirigeant également vers la capitale.

Des tourelles, les serveurs de mitrailleuses tiraient de brèves rafales en l'air, probablement pour inciter les forces de gauche dans les collines avoisinantes à ne pas attaquer le convoi.

A trois kilomètres de là, à un carrefour menant à l'extrémité sud de l'aéroport, il a aperçu des éléments de

gauche descendre précipitamment de leurs véhicules et emporter des mitrailleuses et des lanceurs de roquettes vers des positions établies dans les collines.

Des habitants chrétiens de Naameh, petite localité à la sortie nord de Damour, ont déclaré à l'agence Reuter que l'armée libanaise avait renforcé ses effectifs dans le secteur, en début de matinée, pour répondre aux appels à l'aide lancés par la communauté maronite.

MacDowall a vu des chars, des véhicules blindés, des transporteurs de troupes et des canons sans recul tout au long de la route entre Damour et l'aéroport.

Selon les observateurs, l'intervention des forces armées libanaises constitue le développement le plus grave survenu depuis le début, il y a dix mois, de la guerre civile au Liban.

Le climat social et...

(Suite de la première page)

Les chefs d'entreprise avaient également été appelés à évaluer les cinq facteurs les plus critiques pour la bonne évolution de l'entreprise. L'inflation vient nettement en tête, puis la conjoncture économique en général, suivie des coûts de main-d'œuvre des politiques fédérales et de la productivité.

Approbation du programme anti-inflation

Spécialement interrogés sur le programme de lutte à l'inflation, les employeurs québécois l'approuvent dans une proportion de 83%. Mais ils estiment qu'il ne connaîtra un réel succès qu'à certaines conditions, notamment si les gouvernements montrent une ferme direction, si la Commission Pépin se montre rigoureuse dans l'application des règlements et enfin si tous les citoyens y collaborent sérieusement.

Des nombreuses remarques adressées par les employeurs, il ressort nettement que les chefs de file de l'industrie sont inquiets du peu de compétitivité de l'industrie nationale par rapport à celle des autres pays, notamment les USA.

A l'éducation... (Suite de la première page)

Bienvenue ne soit même pas candidat libéral dans Matane en 1973. M. Bienvenue devait finalement rivaliser de ruse avec son chef et se faire élire dans le comté montréalais de Crémazie.

Pourtant, le chef du gouvernement vient de confier à M. Bienvenue le deuxième plus important ministère québécois après celui des Affaires sociales, du moins en termes budgétaires.

Même le nouveau ministre de l'Éducation a qualifié la décision du premier ministre de "tellement soudain et inattendu qu'on comprendra que je ne puis me livrer dès maintenant à une série de déclarations".

"Je veux m'instruire d'abord avant de me lancer dans des dissertations sur l'éducation et le monde de l'enseignement", ajoute M. Bienvenue dans les quelques commentaires écrits qu'il a fait parvenir à la tribune parlementaire de la presse.

Des hypothèses

Les observateurs ne peu-

vent que s'en tenir à des hypothèses en ce qui a trait à la nomination de M. Bienvenue à l'Éducation puisque M. Bourassa, l'auteur de la nomination, a précisé à quelques journalistes qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire que ceux contenus dans le communiqué officiel de son bureau.

Or, dans son communiqué publié en fin d'après-midi, hier, le chef du gouvernement ne fait aucun commentaire, se contentant d'annoncer sèchement les nominations.

Comme première hypothèse, il est permis d'envisager la possibilité que M. Bourassa a changé d'avis sur ce qu'il pense du nouveau ministre de l'Éducation et il veut utiliser son image de "law and order" et de ligne dure durant les présentes négociations de l'État avec les enseignants.

Comme seconde hypothèse, certains observateurs sont convaincus que M. Bourassa veut que M. Bienvenue se pendre lui-même, politique-

ment parlant, et le ministère de l'Éducation est un endroit idéal pour cela.

Ou encore, M. Bourassa a nommé M. Bienvenue de façon temporaire à l'Éducation, c'est-à-dire jusqu'à un prochain remaniement prévisible pour l'été prochain, pour résoudre un double problème:

a) Aucun autre ministre ne voulait ou n'avait la classe pour assumer une telle tâche;

b) Le futur ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Population pourra peut-être être créé avec comme noyau l'actuel ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre et non pas le ministère de l'Immigration. C'est plutôt l'Immigration qui viendrait se greffer au premier et non pas l'inverse.

Un énorme défi

Pour M. Bienvenue, son acceptation de l'invitation du premier ministre est attribuable à "l'énorme défi" que la tâche représente, "surtout par les temps qui courent", dit-il.

"Mais j'entends le relever dans la mesure de mes capacités et au meilleur de mes connaissances, de la même façon et avec le même enthousiasme que je l'ai fait à l'Immigration depuis quatre ans, en laissant le soin à mes concitoyens d'évaluer les résultats", ajoute le nouveau ministre de l'Éducation.

C'est Mme Lise Bacon qui s'est vu confier les responsabilités du ministère de l'Immigration. Elle demeure aussi ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières.

M. Bernard Lachapelle conserve son titre de ministre d'État à l'Éducation, outre ses responsabilités au Conseil exécutif, à l'Office de planification et de développement du Québec ainsi qu'à l'Office de développement de l'Est du Québec.

Enfin, M. Denis Hardy, ministre des Communications, assumera également la fonction de leader adjoint du gouvernement à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Bienvenue.

Plus de prétexte pour ne pas négocier (Charbonneau)

par J.-Jacques SAMSON

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, a dit hier se réjouir du fait que le gouvernement n'ait plus de prétexte pour poursuivre son refus de négocier, maintenant qu'il s'est donné un ministre de l'Éducation à "plein temps".

M. Charbonneau, qui commentait

la nomination de M. Jean Bienvenue au titre de ministre de l'Éducation en remplacement de M. Raymond Garneau, déjà titulaire du portefeuille des Finances, a ajouté que sa centrale avait toujours soutenu que le premier ministre avait agi à la légère et fait preuve d'improvisation en nommant M. Raymond Garneau au ministère de l'Éducation et que les faits venaient de lui donner raison.

"Ces changements de titulaire à tout moment montrent clairement, de l'avis de M. Charbonneau, le peu de souci qu'a le gouvernement de voir se réaliser des réformes urgentes dans le domaine de l'Éducation. Ce ne sont pas les ministres, conclut-il laconiquement, qu'il faut changer, c'est toute la politique du gouvernement en matière scolaire et collégiale."

Dommages de \$1 million par le feu

SAINT-JEROME (PC) — Un important secteur du centre-ville de Saint-Jérôme a été la proie des flammes, hier, alors que les édifices de la Banque Canadienne Nationale et Langevin ont été presque rasés. Les dégâts matériels sont estimés à un million de dollars par les plus conservateurs.

L'incendie a pris naissance au sous-sol de la Banque Canadienne

Nationale située angle sud-est des rues Legault et Saint-Georges. Au premier étage, les bureaux des médecins et des dentistes sont également une perte totale.

L'édifice Langevin, situé à côté, est également détruit tout comme les commerces dont ceux du Salon Gisèle, une boucherie, la Boutique de Cuir, une cordonnerie ainsi que de nom-

breux bureaux de notaires et d'avocats situés au premier étage. Le restaurant "Chalet du Nord" est également une perte totale.

Personne n'a été blessé même si les pompiers de Saint-Jérôme ont fait appel à leurs collègues des villes de Lafontaine et Blainville car à un certain moment, on craignait une conflagration.

Imaginez une compagnie de location automobile qui vérifie jusqu'aux pneus de rechange entre deux locations.

**Avis.**  
**Ça vaut l'coup.**

On y met du coeur.

Avis loue des voitures et des camions de toutes les marques Chrysler en tête.

Postes Canada / Canada Post / Bryce Mackay, Ministre

**avis**

aux usagers de la poste internationale

Tel qu'annoncé en septembre 1975 par le ministre des Postes du Canada, la première d'une hausse en deux temps des tarifs postaux internationaux est entrée en vigueur le 1er janvier 1976.

Cette augmentation fait suite aux nouvelles ententes internationales intervenues au Congrès de l'Union postale universelle à Lausanne, en 1974.

Les coûts de manutention de la poste internationale se sont accrus substantiellement depuis la dernière hausse des tarifs canadiens en 1971. Les tarifs canadiens figurent toujours parmi les plus bas au monde.

Voici ce qu'il vous en coûtera désormais pour expédier une lettre de 1 oz outre-mer... et ce qu'il en coûtera aux gens de ces pays pour vous envoyer la même lettre.

<b>DU CANADA</b>	<b>D'OUTRE-MER AU CANADA*</b>
20¢	Grande-Bretagne 45¢
(25¢ le 1er janvier 1977)	France 72¢
	Allemagne 67¢
	Australie \$1.08

\*depuis le 2 décembre 1975

Voilà qui démontre clairement que les tarifs postaux internationaux du Canada demeurent toujours une excellente aubaine. La première phase de cette augmentation est entrée en vigueur le 1er janvier 1976, et la seconde le sera un an plus tard. A titre d'exemple de cette nouvelle structure tarifaire, les lettres pesant jusqu'à une once requièrent désormais un affranchissement de 20 cents, au lieu de l'ancien tarif de 15 cents.

Ces nouveaux tarifs postaux internationaux s'appliquent aux lettres et cartes postales, imprimés, petits paquets, colis postaux, courrier des éditeurs, courrier des Forces armées, etc., à la poste aérienne comme la poste ordinaire.

**c'est pour vous qu'on est au poste**

# faits divers

## Beaupré et Thériault accusés de double meurtre

Par Jean-Claude RIVARD

Un rare précédent s'est produit cet avant-midi, au Palais de justice de Québec où, sur une plainte personnelle du procureur général, deux individus ont été accusés d'un double meurtre commis à Québec le 20 décembre, directement devant la Chambre criminelle de la Cour supérieure.

Ce sont Yvan Beaupré, actuellement détenu et Rodrigue Thériault intensément recherché par la police, que l'on implique dans la mort tragique de Yvon Houle, 19 ans et de Suzanne Masse, 16 ans, tués "par erreur" alors qu'ils se trouvaient dans leur automobile, à l'angle de la 18e rue et du boulevard Henri-Bourassa.

La procédure inusitée du "prefer indictment" ou de mise en accusation privilégiée signifie qu'il n'y aura dans leur cas pas d'enquête du coroner, ni de dénonciation devant un juge provincial, ni de comparution ni

même d'enquête préliminaire.

Dans le cas de Beaupré, le juge en chef associé, Eugène Marquis, a ordonné la tenue du procès devant 12 jurés dans 10 jours, soit exactement le 26 janvier. Un ordre formel a été donné aux avocats de l'accusé d'être prêts à y soumettre leur défense.

Dans le cas de Thériault, le juge Marquis a ordonné l'émission immédiate d'un mandat d'arrestation.

Rodrigue Thériault, âgé de 25 ans et natif de l'Assomption, dans le comté de Gaspé, est donc recherché par la police de Québec en rapport avec ce meurtre. Il mesure cinq pieds et cinq pouces et il pèse 140 livres. La police croit qu'il a pu modifier son apparence en se faisant couper les cheveux et raser la moustache.

Toute information à son sujet sera gardée confidentielle et elle peut être communiquée à la police de Québec, au numéro de téléphone 694-6001.



### A la recherche de son bébé qu'elle a vendu

Debbie Intili, 22 ans, à droite, de Rahway, dans le New Jersey, qui dit avoir vendu son bébé à Miami en avril dernier pour la somme de \$1,200, est revenue dans la région de New York dans le but de le retrouver et pour intenter une poursuite contre l'agent qui a organisé la transaction. Il semble, cependant, que le "marchand de bébés" soit actuellement à la prison de Fort Lauderdale, en Floride, sous une accusation liée à un autre projet de vente de bébé.

## Garçon trouvé mort sous la neige

par Lucien LATULIPPE

Un garçon de 13 ans qui avait été rapporté disparu, avant-hier, à la police de Sept-Iles, a été trouvé mort vers 20h30, hier soir. Léo Thériault, de Canton Arnaud, était enseveli sous environ deux pieds de neige le long de la route 138, en face du domicile de ses parents.

La police de Sept-Iles précise que le corps était gelé et qu'il devait être soumis à une autopsie, aujourd'hui, pour établir la cause de la mort. Elle croit que le garçon a été ainsi enseveli par une charrue à neige.

L'accident est survenu, mercredi après-midi, alors qu'une violente tempête soufflait sur cette région. Il est tombé 22 centimètres de neige sur Sept-Iles au cours de cette journée et les vents étaient de 20 à 25 milles à l'heure.

Les recherches avaient été intensifiées, hier. Plusieurs policiers de Sept-Iles se sont joints aux chercheurs bénévoles. Le chien dont Sept-Iles s'est pourvu dernièrement était aussi de la partie.

### Coup de feu de vengeance

Un coup de feu a été tiré, hier soir, dans la fenêtre panoramique du salon de la maison de M. Benoit Poulin, au 232 rue Rigaud, à Neufchâtel. Personne n'a toutefois été blessé.

L'incident s'est déroulé vers 20h30 et des policiers ont ouvert une enquête. Le coup de feu proviendrait d'un fusil 12 et la police croit qu'il s'agit d'un geste de vengeance.

D'autre part, la police de Québec a dû enquêter, hier soir, sur deux vols à main armée. Vers 19h45, un individu armé d'une carabine coupée s'est présenté dans une épicerie de la rue Sutherland et il s'est fait remettre environ \$100.

Tôt la nuit dernière, deux "cagoullards" ont dévalisé la caisse du motel Le Voyageur, situé sur le boulevard Sainte-Anne, près de la rue Mailloux. Ils étaient armés de revolvers et ils sont partis à pied.

### Décès d'un présumé meurtrier

Un procès pour meurtre qui devait commencer, hier, au palais de justice de Québec, n'aura pas lieu.

La raison en est que Robert Perron, âgé de 53 ans, de Cap-Santé, est décédé au tout début du mois.

Cet accident rappelle celui survenu, la veille, à Cap-Santé, dans le comté de Portneuf. Martin Jacques, âgé de 7 ans, a été enseveli sous un éboulement de neige alors qu'il glissait dans le cap, non

loin du domicile de ses parents.

Steve Richard, âgé de 7 ans, qui avait été enseveli avec le jeune Jacques, se rétablit à l'hôpital. Tous

deux ont passé sept heures sous cinq pieds de neige.

M. Robert Richard a déclaré au SOLEIL, hier soir, que son fils était en bon état

lorsqu'il l'a quitté en fin de soirée. "Il avait une jambe encore un peu enkylosée, mais il avait repris complètement ses sens. Il se souvient de tout, sauf du trajet en ambulance vers l'hôpital".

## Condamné à 33 mois de prison

Par Lucien LATULIPPE

Clifford Huston, âgé de 33 ans, de Sept-Iles, a écopé de 33 mois de prison, avant-hier, au palais de justice de cette ville. Il s'était reconnu coupable d'homicide involontaire et la sentence a été prononcée par le juge Louis Doiron.

Huston était accusé du meurtre de son épouse, née Bonnie Lee Copp et âgée de 28 ans. L'homicide a eu lieu au domicile du couple, le 1er janvier 1974. Mme Huston avait reçu de nombreux coups à la tête.

A l'issue de son enquête préliminaire, le prévenu avait été envoyé aux Assises. Par la suite, la défense a soumis une requête pour ré-

duire l'accusation à homicide involontaire. Le ministère de la Justice a accepté la proposition et l'accusé a avoué sa culpabilité.

Pendant tout le temps qu'ont duré les procédures judiciaires, l'accusé était en liberté sous cautionnement et il a commencé à purger sa sentence dès avant-hier.

### Sentence ajournée

D'autre part, la sentence de Marc Godin, alias Porto, âgé de 27 ans et demeurant à Hauterive, a été reportée au 5 mars prochain.

Accusé du vol de \$80,000 en bijoux à la bijouterie de Baie-Comeau, le 9 janvier dernier, Godin s'est vu refuser toute caution. Quelques

jours plus tard, il a changé d'option et il a reconnu sa culpabilité.

Son présumé complice, Bernard Nadeau, alias Nabu, âgé de 24 ans, de Baie-Comeau, a par contre maintenu son plaidoyer de non culpabilité et il est détenu en prison. Sa cause est reportée de huit en huit jours jusqu'à l'enquête préliminaire dont la date n'a pas été fixée.

Le cambriolage avait eu lieu le 31 décembre dernier et les deux accusés ont été arrêtés cinq jours plus tard, l'un à Baie-Comeau et l'autre dans une auto non loin de Chicoutimi. Les bijoux ont été récupérés en entier.

### Soupçonnés de fraudes

D'un autre côté, deux individus âgés de 21 et 23 ans ont

été arrêtés par la police de Rimouski. Ils sont soupçonnés de fabrication et d'usage de faux documents.

Les deux mêmes jeunes hommes auraient commis d'autres délits semblables dans différentes villes du Québec. Hier, ils ont pris la route de Sept-Iles.

C'est au cours d'une perquisition que les policiers de Rimouski ont mis la main sur une machine utilisée pour valider de faux chèques.

Le détective Gonthier, de la police de Rimouski, a de plus laissé entendre, hier, qu'une enquête était en cours à Rimouski au sujet d'un nouveau mode de vente pyramidale et que des résultats positifs étaient imminents.

## Mme Veilleux accusée du meurtre de Benoît Blackburn à Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE

Une accusation de meurtre a été portée contre Mme Marcel Veilleux, âgée de 40 ans, de Sept-Iles. Le ministère de la Justice en a décidé ainsi bien que le coroner de cette ville, le notaire Raymond Gaudreault, ait rendu un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle, à l'issue de son enquête sur la mort de Benoît Blackburn, tué de trois coups de feu, le 7 décembre dernier.

Lors de l'enquête du coroner, Mme Veilleux a déclaré qu'elle avait tiré parce qu'elle se sentait en danger et qu'elle en était venue là à la suite de l'acharnement de Blackburn à la menacer, ainsi que son commerce.

Agée de 21 ans et demeurant à Sept-Iles, Blackburn a reçu trois coups de fusil 410 alors qu'il se trouvait dans le bureau du restaurant Boulevard B.B.Q., situé sur le boulevard Laure à Sept-Iles et appartenant à M. et Mme Marcel Veilleux.

L'enquête du coroner a aussi révélé que Blackburn avait passé une partie de la soirée du 6 décembre dans le restaurant de Mme Veilleux, bousculant les employés et les clients, et qu'il avait téléphoné à plusieurs reprises au domicile des propriétaires, les incitant à venir le reconstruire.

C'est vers 1h de la nuit, le 7 décembre, que Mme Veilleux a décidé de se rendre au

désir de Blackburn et qu'elle l'a reçu dans son bureau où devait se produire l'homicide, quelques minutes plus tard.

Blackburn aurait continué à faire des menaces. Dans la discussion, il aurait mis la main dans son veston. Craignant qu'il ne soit armé, Mme Veilleux qui avait ap-

porté le fusil 410 avec elle a ouvert le feu. Par la suite, les policiers ont constaté que Blackburn n'était pas armé.

Comparaissant devant le juge Lucien Larouche, Mme Veilleux a opté pour un procès devant jury et son enquête préliminaire a été fixée au 29 courant. Elle a

## J.-Guy Lachance acquitté d'une accusation de voies de fait

par Jean-Claude RIVARD

Après avoir délibéré pendant environ quatre heures, le jury a rendu, hier soir, un verdict d'acquiescement en faveur du garçon de table québécois Jean-Guy Lachance, sur qui pesait une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

M. Lachance, âgé de 30 ans, était accusé d'avoir frappé l'étudiant Austin Kelley, du Saint Lawrence College, alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions, à la brasserie La Houblonnière, de Sainte-Foy, le 22 décembre 1972.

Le procès qui n'a duré que trois jours a toutefois été marqué de toute une série d'incidents impétueux, dont une demande de récusation formulée par l'avocat de l'accusé, Me Guy Bertrand, non-

tre le juge Paul Miquelon de la chambre criminelle de la cour supérieure. Hier, l'avocat Bertrand a soulevé une motion pour "mistrial", c'est-à-dire pour dissolution du jury.

Bien entendu, ces motions ont été combattues de façon énergique par le représentant du ministère public, Me Jean Lortie. Les requêtes furent rejetées.

Selon la poursuite, Lachance aurait complètement perdu les nerfs et aurait frappé l'étudiant, au moment où ce dernier l'engueulait et insistait pour qu'on lui paye le nettoyage de son complet, par suite du renversement accidentel d'une bouteille de bière sur lui. Kelley aurait saigné et il aurait été éconduit à l'extérieur par la porte de service. Comme Kelley frappait sur la porte à coups

de poings, Lachance serait revenu à la porte et lui aurait asséné de nouveaux coups qui lui ont fait perdre connaissance et ont exigé son transport d'urgence à l'hôpital.

La défense, à pour sa part, invoqué les théories de la légitime défense et du doute raisonnable pour soutenir que l'accusé n'est peut-être pas aussi coupable qu'on le prétend. Elle s'est appuyée, dans son argumentation, sur de prétendues contradictions dans le témoignage des compagnons de l'accusé, lors de son enquête préliminaire, tout autant que sur les faits qu'il a relatés lors d'une enquête au préalable, relative à une réclamation civile en dommages-intérêts de \$2,000 présentement latente devant la cour provinciale.

## La route fait deux accidents mortels

Une résidente de Sainte-Anne-de-Beaupré a été mortellement blessée en traversant le boulevard Sainte-Anne, en face de son domicile, vers 13h20, hier après-midi.

La tragédie est survenue à l'Anse-à-Bœufs vers 14h45. M. Aubin aurait été aveuglé par la poudrière soulevée par la charrue d'un débroyeur et il est entré en collision avec un véhicule circulant en sens inverse.

Les agents de la Sûreté de Québec, poste de Sainte-Anne-de-Beaupré, ont ouvert une enquête.

Il s'agit de Christiane Asselin, âgée de 27 ans, 10,777 boul. Sainte-Anne. Les ambulanciers de la maison Tremblay l'ont transportée à l'hô-

pital de l'Enfant-Jésus, où sa mort a été constatée.

La tempête de mercredi a laissé environ 20 centimètres de neige sur cette région de la Gaspésie.

### SPECIALS VEDETTES

**EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.**  
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Body Shoper</h4> <p>5 minutes d'exercices quotidiens vous amincissent et embellissent</p> <p>Prix régulier K. MART: 10.77 Spécial K. MART: <b>8.99</b></p> <p>samedi seulement</p>	<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Glad Sacs à déchets</h4> <p>très robustes grandeur: 30x 48 paquet de 5</p> <p>Prix régulier K. MART: .99 Spécial K. MART: <b>.79</b></p> <p>samedi seulement</p>	<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Scrubbies Jeans</h4> <p>Déjà lavés, prêts à porter couleur bleu denim grandeurs assorties</p> <p>Prix régulier K. MART: 17.95 Spécial K. MART: <b>12.95</b></p> <p>samedi seulement</p>
<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Lampe</h4> <p>plastique marbré choix de couleurs</p> <p>Prix régulier K. MART: 4.99 Spécial K. MART: <b>3.99</b></p> <p>samedi seulement</p>	<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Pelle à neige</h4> <p>aluminium très robuste</p> <p>Prix régulier K. MART: 3.37 Spécial K. MART: <b>2.27</b></p> <p>samedi seulement</p>	<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Oreiller</h4> <p>fortrel 19x25 tons de rose, bleu et blanc</p> <p>Prix régulier K. MART: 5.37 Spécial K. MART: <b>3.99</b></p> <p>samedi seulement</p>
<p><b>SPECIALS VEDETTES</b></p> <h4>Québécoise Détersif</h4> <p>lave-vaisselle paquet de 2 bouteilles format de 24 oz chacune</p> <p>Prix spécial K. MART: <b>.79</b></p> <p>samedi seulement</p>		

Kmart

550 Boul. Hamel Québec

199 Rue De Beauport St. J. Québec

PLACE FLEUR DE LYS PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

# la consommation

## Assurance auto: pas de hausse en février (C. Moreau)



Un automobiliste a obtenu \$300 d'un garagiste qui lui avait vendu une Datsun 1972 comme s'il s'agissait d'un modèle 1973.

par Jacques DALLAIRE

Le directeur général pour le Québec du Bureau d'Assurance du Canada (BAC), M. Charles Moreau, a laissé savoir, hier, qu'il n'existe aucun projet d'augmentation générale de taux d'assurance automobile au Québec.

Selon M. Moreau, les informations voulant que les compagnies songent à imposer une hausse générale de leurs primes de 10 pour 100 le 1er février, sont "sans fondement et de nature à induire le public en erreur."

Au cours d'un entretien téléphonique depuis son bureau de Montréal, M. Moreau a précisé au SOLEIL qu'il garde constamment le contact avec les compagnies et que rien n'indique, à sa connaissance, qu'elles aient l'intention d'augmenter leurs primes d'assurance automobile en février.

"Il y a de grosses chances, a-t-il noté, cependant, qu'il y ait des hausses de primes d'ici au 1er juillet 1976, après que le BAC aura publié ses états statistiques d'assurance en juin."

D'ici là, M. Moreau serait surpris que les compagnies d'assurance automobile passent aux actes, vu que l'ensemble des compagnies avaient décrété des augmentations assez sensibles, en 1975 (de l'ordre de 28 pour 100 en moyenne), pour couvrir leurs pertes de l'année précédente.

Mauvais résultats

Dans un communiqué, émis également hier, le directeur

du BAC mentionne que plusieurs compagnies d'assurances ont connu des résultats défavorables en 1975, bien que "d'une façon générale, l'étude des statistiques mises à jour récemment par le BAC dans ce domaine, révèle que le coût des sinistres n'a pas augmenté de façon plus prononcée que les projections faites à ce sujet, l'an dernier."

Ce sont justement ces projections qui avaient donné lieu aux révisions de tarifs imposées en 1975 par l'ensemble des compagnies.

### 201 poursuites en une année

(PC) — Deux cent une poursuites ont été intentées par l'Office de la protection du consommateur entre le 1er avril 1974 et le 31 mars 1975, révèle un rapport de cet organisme.

L'OPC, qui dépend du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a aidé plus de 108.000 consommateurs au cours de l'exercice 1974-75 et est intervenu dans 3.212 cas où des infractions avaient été commises par des commerçants.

Le plus grand nombre de plaintes — 1.203 — provient du bureau de Montréal, tandis que celui de Québec en a reçues 700 et le reste de la province, 1.299.

Le prix des matériaux utilisés pour réparer les voitures accidentées, les tarifs horaires de la main-d'oeuvre, le coût des médicaments, des soins médicaux et des frais d'hospitalisation, sans oublier une nette tendance à la hausse du montant des indemnités accordées par les tribunaux, sont autant de frais, note M. Moreau, que les compagnies d'assurances doivent payer.

Autant de frais aussi, qu'invoquaient des assureurs et bon nombre de courtiers d'assurances, lors d'une enquête menée par LE SOLEIL en décembre dernier et plus récemment encore par Radio-Canada, pour justifier une augmentation des primes de 10 pour cent en février prochain.

M. Moreau s'en dit étonné,

insistant qu'il n'existe aucun mouvement général à ce sujet.

D'autre part, M. Moreau révèle que le BAC étudie actuellement la portée de la loi sur la lutte contre l'inflation et son application à l'industrie des assurances, afin d'aider les compagnies à se conformer à l'esprit aussi bien qu'à la lettre de la loi.

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

### un climat de fraîcheur



La mode redécouvre la fraîcheur et le confort du style coton affiné rehaussé de broderie blanche. Polyester de coton facile d'entretien. Robe-chemisier, 8-14, \$60. Pantalon-chemisier, 8-16, \$80.

Au rayon des vêtements sport, troisième étage. Achats sur place!

## HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville, Place Ste-Foy.

2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

## Le juge donne raison à deux automobilistes

MONTREAL (PC) — Un bailleur de fonds de Côte-Saint-Luc et un citoyen de Laprairie ont eu raison respectivement, hier, de Ford Motor Company of Canada Ltd. et de Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd., au terme de causes jugées par le juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes.

Les deux requérants, Ford et Nissan, contestaient la législation québécoise prohibant la représentation par avocats devant les tribunaux dits de petites créances, rattachés à la Cour provinciale.

Le long jugement rendu par le juge Deschênes dans

le cas Nissan vs Pelletier conclut à l'annulation du bref d'assignation en révision de jugement et rejette la requête de Nissan en révision d'un jugement rendu par le juge Gérard P. Laganière, le 30 novembre 1973, aux petites créances de Longueuil.

Pelletier, suivant le jugement Laganière, obtenait \$300 d'un garage de Greenfield Park qui lui avait vendu une Datsun 1972 comme s'il s'agissait d'un modèle de l'année 1973.

Le 26 septembre 1974, la Cour d'appel faisait droit à l'appel de Nissan et accor-

daient un bref d'assignation parce que cette cause était susceptible d'affecter les droits futurs de la compagnie contre laquelle une cinquantaine de plaintes du genre ont été portées, toutes devant les petites créances.

M. Deschênes estime que nul droit acquis de Nissan n'est attaqué par le jugement Laganière. Les requérants invoquaient quatre motifs de révision et le Barreau du Québec a fait cause commune avec Nissan au cours du procès commencé le 9 décembre. Le procureur général a toutefois défendu la constitutionnalité de la Cour des petites créances devant le juge Deschênes.

## L'avortement serait plus facile à obtenir que des contraceptifs

Montréal (PC) — Selon le docteur C.A. Kinch, obstétricien et gynécologue à l'Hôpital Général de Montréal, il est souvent plus facile pour une adolescente de se faire avorter que d'obtenir des contraceptifs. Même si le Collège américain des obstétriciens et gynécologues et la

Société canadienne de pédiatrie sont d'accord avec cette pratique, beaucoup de médecins réparent à donner des contraceptifs aux femmes non mariées, sans la permission de leurs parents. Au cours de ce séminaire sur les aspects éthiques et psychosociaux de la pratique pé-

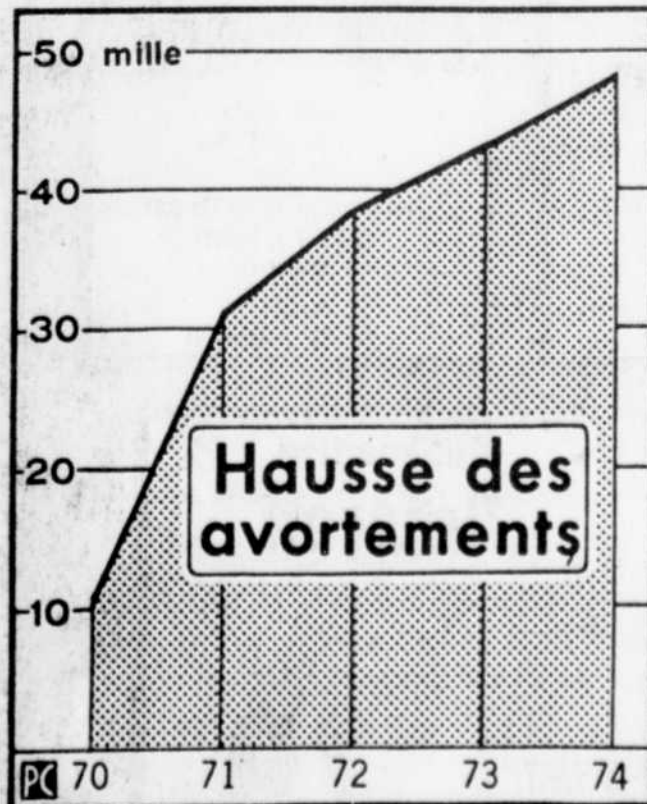
diatrique, le docteur Kinch ajoutait qu'il est en effet difficile pour un médecin de dire quand une adolescente est assez mature pour être considérée comme une adulte.

Tout en critiquant certains médecins de famille, parce qu'ils ne respectent pas la confiance des adolescentes, il a précisé que 15 à 20 pour cent environ de ces patients deviennent enceintes à leurs premiers rapports; il est rare qu'une fille cherche l'avis d'un médecin avant cette première expérience. La plupart des femmes célibataires ne font d'abord rien en vue de la contraception; puis elles font l'expérience de diverses méthodes que des amis leur conseillent et enfin elles iront consulter un spécialiste en planning familial.

Consultation tardive

D'après lui, beaucoup sont déjà enceintes quand elles font cette dernière démarche. De plus, les médecins sont souvent préparés pour donner des avis sur la contraception, mais ils sont psychologiquement incapables de donner des conseils de sexualité. A cet égard, il est alors important pour le spécialiste de découvrir ce que la femme sait sur les rapports sexuels, jusqu'où est allée son expérience et comment elle l'a appréciée.

Ces consultations doivent aussi impliquer les parents; la thérapeutique ne doit pas ignorer que l'adolescente doit continuer à vivre avec ses parents.



Statistique Canada rapporte qu'il y eut 14 avortements pour 100 naissances au Canada en 1974, soit 48,136 cas. C'est une hausse de 11,5 pour cent relativement à l'année précédente; en 1973, il y avait eu 43,201 avortements. Ce taux est le plus élevé depuis la modification de la loi en 1969 pour permettre l'avortement thérapeutique, si la vie (ou la santé) de la femme enceinte est en danger ou risque probablement de le devenir.

# Vente 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

## Suzanne Brunet

3, JARDINS DE MÉRICI, SUITE 506, QUÉBEC  
TELEPHONE: (418) 681-4411

## VENTE AVANT INVENTAIRE

### 50% sur toute la marchandise

dans les départements pour garçons, filles et juniors.

CH ~~EX~~  
non acceptée

master charge  
acceptée

# 33 1/3% à 50%

sur toute la marchandise dans le département pour HOMMES

# C J.M. CLÉMENT LTEE

2996-97-99 BOUL. LAURIER, STE-FOY, TEL.: 653-9363

# les arts



## Muzak jazz THE RAPE...

**THE RAPE OF EL MORRO** Don Sebesky CTI 6061; **ANYTHING GOES** Ron Carter KUDU KU-25; **FEELS SO GOOD** Grover Washington KUDU KU-24.

"The World's Leading Jazz Label", voilà ce que prétend être le tandem CTI-KUDU. Et ce n'est pas une prétention sans fondement, du moins en terme de vente. L'organisation de Creed Taylor est la première compagnie qui fait paraître uniquement des disques de jazz, à avoir réussi à distribuer et vendre ses produits sur une grande échelle. Mais à quel prix!

Il a fallu trouver un son d'ensemble pour tous les artistes impliqués et s'en tenir, pour garantir le succès de chaque microsillon, à ce dénominateur commun, en réduisant les différences individuelles à d'infimes particularités de style, à la présence de quelques gadgets pas trop encombrants.

Le résultat de l'opération est une sorte de muzak jazzique, toujours rentable bien sûr, mais où l'expression individuelle est la plupart du temps pratiquement inexistante.

Si bien qu'exercice de style pour exercice de style, des trois récentes parutions de CTI-KUDU que nous avons écoutées, c'est le microsillon que signe l'arrangeur Don Sebesky qui s'avère le plus intéressant.

On découvre sur "The Rape..." des musiciens intéressants, des thèmes et des arrangements de thèmes originaux, sans oublier bien sûr les soli "commerciaux" qui font le succès de la marque.

"The Rape...", c'est d'abord la voix de Joan LaBarbara, une sorte de grognement, de râlement, quelque part entre le rire de la sorcière et la transe mauresque, une plainte animale curieusement juxtaposée à une musique latino-américaine, qui ferait certainement dresser les cheveux sur la tête de n'importe quel professeur de chant.

C'est aussi "Moon Dreams", un arrangement d'une délicatesse extraordinaire, un mélange de sonorités aériennes et enveloppantes, une utilisation exemplaire de la douceur des instruments à vent.

"Skyliner" et "The Entertainer" sont les inévitables concessions au genre-maison, pièces plus ou moins "funky", plus ou moins insipides.

"Footprints Of The Giant", par contre, doit être entendue. C'est basé sur une série de thèmes empruntés à la musique de Bela Bartok et arrangés par Sebesky. Des percussions énergiques, violentes même, des cuivres nerveux, stridents et agressifs, un solo de guitare précis de Joe (pas Jeff) Beck, et le violon électrique du nouveau venu David Rose font de cette pièce un des points intéressants du disque.

"The Rape..." n'est donc pas un disque révolutionnaire, mais on y trouve quelques curiosités qui valent le coup.

### RON CARTER

De prime abord, le microsillon de Ron Carter n'a rien de bien excitant. "Anything goes" pourrait se traduire par "N'importe quoi"; c'est l'impression que donne cette pièce farcie de clichés dont le plus agaçant est certainement la très populaire et insipide fillette de Hubert Laws.

"De Samba", deuxième pièce, est à ce point inconsistante, qu'on ne permettra de passer outre.

On trouve par contre sur "Baretta's Theme" un peu de nervosité, un bon solo de ténor de Mike Brecker; et Ron Carter semble se souvenir qu'il joue de la contrebasse en y allant de quelques passages intéressants.

Le reste du microsillon est malheureusement d'une banalité insupportable bien que parfaitement mise en place. On y trouve bien une douzaine de notes intéressantes du guitariste Eric Gale, et un excellent numéro de contrebasse de Carter, mais cela au milieu d'une masse musicale inerte au point de vous faire passer l'envie d'écouter jusqu'au bout.

### GROVER WASHINGTON

J'en suis à me taper mon troisième représentant de chez CTI-KUDU dans la même chronique et je ne sais plus très bien lequel c'est. Petit coup d'œil sur la pochette, vérification d'identité.

Disons en toute honnêteté que le "Feels So Good" de Grover Washington n'est pas sans intérêt. C'est un peu beaucoup dans la veine Herbie Hancock mais...

Grover Washington est un saxophoniste qui sait aller chercher la sonorité qui ne laissera personne indifférent. Eric Gale, le guitariste dont je parlais tant chez Ron Carter, est un petit (ou un vieux) futé pour qui la guitare électrique et les gadgets qui vont avec n'ont plus de secret. Bob James, arrangeur et clavieriste, sait bien jouer sur l'étendue sonore et à quelques bons "gimmicks" à faire entendre.

"Feels So Good" est, surtout en face un, un disque capable de surprendre agréablement. Et cet Eric Gale ne manquera pas d'intriguer n'importe quel amateur de guitare un peu curieux.

Cependant, et c'est là le drame de la "World's Leading Jazz Label", tout ça est d'une effrayante uniformité de ton, ça sent l'usine à plein nez, ça brille comme du chrome et c'est parfaitement vide de sens.

Jacques MAROIS  
(collaboration spéciale)

## Bolognini, un cinéaste qui élève le mélodrame au niveau du grand art

Il existe un cinéma italien qu'on avait eu tendance à oublier depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que les distributeurs de films ont farci l'écran d'un fatras de films mineurs asiatiques ou de pornographie. "La grande bourgeoise" de Mauro Bolognini se charge de nous le rappeler.

Nous connaissons trop peu ici l'oeuvre de ce cinéaste qui a toujours porté à la controverse en Europe: on se rappellera peut-être "Le bel Antonio" et son sketch dans "Les poupées". La carrière de ce réalisateur est d'ailleurs si bizarre qu'on serait porté à se rappeler ses films "alimentaires", imposés par la nécessité de survivre, plutôt que sa collaboration avec Pier Paolo Pasolini et l'écrivain Alberto Moravia.

"La grande bourgeoise" lui fournit l'occasion de rappeler aux cinéphiles à la fois son goût sûr pour une plastique de l'image ingénieuse, de même que ses préoccupations sociales fondamentales.

### UN CINEMA D'IMAGES LUXUEUSES

La qualité de l'image retient d'abord l'attention dans cette reconstitution du procès Murri qui fit les manchettes de la presse italienne au tout début du siècle. Bolognini voulait faire renaître de ses cendres une époque où le romantisme finissait d'influencer les moeurs.

Il jouera sur deux plans au niveau de l'image. Les couleurs sont exagérément tièdes et sombres. Même les vêtements féminins, voulus soit légers et vaporeux ou austères et lourds selon les circonstances et les personnages, offrent des teintes pâlottes. Les personnages se déplacent dans des univers glauques et humides lorsque l'action a Venise pour cadre, ou assombris et brunâtres lorsque la Bologne de 1902 est évoquée.

La critique français Patrick Brion a écrit que le film "Mademoiselle de Maupin" avait permis à Bolognini "de créer une atmosphère à la Walleau et de retrouver l'élégance du XVIIIe siècle". "La grande bourgeoise" lui permet cette fois de cadrer de nombreux plans selon une vision de la réalité chère aux impressionnistes, et plus particulièrement à Manet. Ces femmes et ces hommes bien vêtus, affectant une attitude neutre et polie en public, sont emprisonnés par l'oeil de la caméra comme l'aurait fait le pinceau du peintre lorsqu'il peignait "Le balcon", ou, au dehors, comme l'aurait fait celui de Berthe Morisot en créant le tableau "La chasse aux papillons" en 1873.

Bolognini a joué de la complexité de son directeur de la photographie pour faire évoluer le climat de son film de la peinture à la préhistoire de la photographie. Plus le film progresse et plus on sent que c'est la morale teintée d'extrémisme politique de droite qui est en cause, on voit l'image passer du plan étheré de la peinture impressionniste, au flou blafard des premières photographies: un blanc cru, en contre-jour, s'insinue à la limite des visages des protagonistes, pour bien nous faire saisir que ces êtres sont des charnières dans le passage d'une époque à une autre.

A cette évolution de l'image, Ennio Morricone ajoute des variations musicales plus lancinantes, moins poétiques



Catherine Deneuve

qu'au début du film. La cruauté chasse l'insouciance romantique. Et c'est alors que la portée du film devient évidente.

### UN CINEMA CRITIQUE

Fils spirituel du néo-réalisme italien d'après-guerre, Bolognini n'a point perdu son appétit de la critique sociale. Même après la démonstration méticuleuse des préparatifs du meurtre d'un mari odieux par son beau-frère, et même avec la conscience des responsabilités qui incombent à chaque acteur du drame, le spectateur voit la fin du film s'achever sur une question: ou est la vérité?

C'est tout l'art de Bolognini que d'avoir pu insérer cette douloureuse question en faisant voir que les implications politiques étaient plus grandes que les implications humaines dans ce procès à scandale où la droite catholique, drapée dans le manteau de la dignité offensée, fait fleche de tout détail croutillant pour écraser les velléités socialistes d'un peuple à travers celles des accusés.

Bolognini a su se montrer visionnaire en élaborant des scènes qui ajoutent à la densité et à la complexité de l'âme des personnages, par exemple lorsque Tullio tue un serpent qui menaçait sa soeur dans le jardin. Cet amour filial un peu trouble trouvera son accomplissement dans le meurtre du mari infame qui détruit jour après jour Linda.

Mais cette symbolique acquiert une dimension plus éloquente en faisant flotter dans l'atmosphère tourmentée et d'une sourde violence de tout le film, une préfiguration des dangers à venir pour la société italienne. Dans ce socialisme écrasé par le biais d'un drame familial, on sent naître un fascisme qui aura les résultats que l'on sait.

Allez voir "La grande bourgeoise" si vous voulez vous reconcilier avec le cinéma, celui qui ne craint pas de montrer le mélodrame comme un art.

Claude DAIGNEAULT

**LA GRANDE BOURGEOISE:** film franco-italien de 1974. Réalisation: Mauro Bolognini. Scénario: Sergio Reazzini. Images: Ennio Guarnieri. Musique: Ennio Morricone. Interprètes: Catherine Deneuve, Giancarlo Giannini, Fernando Rey, Tina Aumont, Marcel Bozzuffi. Au cinéma 2 de Place Québec.

**Le Cancan**  
Présentement en vedette:  
**Les Decibels**  
Tous les soirs, du mercredi au dimanche jusqu'au 22 février  
Holiday Inn  
Québec-Centre-Ville  
395 Rue de la Couronne  
(418) 647-2611

**La minute Player's**  
Player's  
20 CIGARETTES  
FILTRE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Format régulier: "goudron" 19 mg, nicotine 1.4 mg.

**Le Cabaret**  
**Que la fête continue!**  
France Leslie  
Place à la musique, à la danse, à la gaieté... C'est soir de fête! Nos artistes invités vous feront passer des moments que vous n'êtes pas prêts d'oublier. Place à la joie de vivre!  
**A Québec: le Concorde, cher ami!**  
Pour réserver, appelez au 647-2222. Faites valider votre billet de stationnement. Ouvert du mardi au dimanche.  
En vedette cette semaine

# à québec aujourd'hui

## cabarets

**Cercle Electrique:** danse ce soir avec orchestre "Strider" autrefois "Mariah" de New York.

**Club Vieux Bardeau:** ce soir artiste renommée et danse avec orchestre "Pedro Sanchez" (9 musiciens du Chili) et orchestre "Sambo" de Trinidad, danse continuelle.

**Club Danza Casa:** ce soir danse avec orchestre "Trinité".

**Club Napoli:** au piano-bar ce soir: Lyse Lavoie et Fern Peltier.

**Club Social Horizon Nouveau:** ce soir danse.

**Disco-bar La Causette**

**Restaurant Orléans:** au piano-bar Francine Gingras.

## galeries

**COURTEPOINTES ET LITS ANCIENS,** au Musée du Québec.

**BELANGER, BOUTET, DORE, HOGUE, HUFTY, LIGOUNE,** à la Commune Galerie, 1117<sup>1/2</sup> rue St-Jean.

**H. DANTY, G. PSEISER.**

tableaux, Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

**SCHMITT,** peintre, Galerie d'Art Moderne de Magnéta Canada Limitée, 33 Ave. Plante, Ville Vanier.

**LA GRANDE MURAILLE DE CHINE** (photographies) au Musée du Québec.

**ST-PIERRE, AYOTTE, COSGROVE,** Galerie Charles Huot, 1 rue du Trésor.

## cinéma

**CINE-MUSEE:** Mémoire liquide — Paul Kane chez les Amérindiens — Hommage aux mains.

## spectacles

**LOUISE FORESTIER,** au Théâtre de la Cité Universitaire, à 20h30.

**LA PERMISSION** (jazz contemporain), à l'Harmonique, 1100 rue St-Jean, à 21h30.

**CLEMENCE DESROCHERS,** en première partie **LEON ARSENAULT,** au Grand Théâtre de Québec, Salle Octave Crémazie, à 20h30.

# le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN:** Le Crime de l'Orient Express (4) 18h30, 20h50.

**CANARDIERE:** Dossier érotique d'un notaire (7) 13h15, 16h30, 19h50. Camps d'amour pour chiens jaunes (6) 14h45, 18h10, 21h30.

**CARTIER:** Faces, 19h00. Husbands, 21h30.

**CINEMA DE PARIS:** Si ce n'est toi c'est donc ton frère (5) 12h55, 16h15, 19h35. Cercueil de plomb pour une jeunesse dorée (6) 14h40, 17h55, 21h30.

**EMPIRE:** Les pratiques sexuelles des Suédois, 12h45, 15h45, 18h50, 22h00. Image d'amour, 14h10, 17h15, 20h15.

**LAIRET:** Mandingo (6) 21h00. L'homme du clan (6) 19h00.

**LE BIJOU:** La tête de Normande St-Onge (4) 21h10. Pour le meilleur et pour le pire (4) 19h10.

**LIDO:** La tête de Normande St-Onge (4) 19h30. Pour le meilleur et pour le pire (4) 21h30.

**MIDI-MINUIT:** Quand les jeunes filles sont en fleur (6) 13h00, 15h45, 18h50, 21h45. Ce que les étudiantes ne racontent pas (6) 14h25, 17h20, 20h15.

**ODEON:DAUPHIN:** Funny Lady (4) 14h15, 17h15, 20h15.

**ODEON:FRONTENAC 1:** Folle à tuer (4) 12h40, 16h15, 20h00. Le vieux fusil (4) 14h25, 18h00, 21h45.

**ODEON:FRONTENAC 2:** Les dents de la mer (3) 13h30, 16h00, 19h00, 21h25.

**FIGALLE:** Camps d'amour pour chiens jaunes (6) 13h40, 17h30, 21h15. Mais qu'avez-vous fait à Solange (5) 15h30, 19h20.



POUR VOUS ECLAIRER SUR LES SUJETS D'ACTUALITE, LISEZ

**LE SOLEIL**



L'ancien premier ministre John Diefenbaker, aujourd'hui âgé de 80 ans, n'a pas perdu le sens de l'humour. "Si une image vaut 1,000 mots, une caricature vaut bien 1,000 images", a-t-il simplement dit après avoir visionné un documentaire d'une heure, réalisé par l'Office national du film, "The Hecklers", sur l'histoire de la caricature dans les journaux canadiens. Le document sera présenté au réseau anglais de Radio-Canada, dimanche soir. M. Diefenbaker, une des têtes de Turc préférées des caricaturistes, est ici photographié avec Terry Mosher (Aislin) de Montréal et Ian McLaren qui a réalisé le film pour l'ONF.

## UNANIME, la Presse acclame UN CHEF-D'OEUVRE

**LE VIEUX FUSIL**  
Un film attachant, du début à la fin.

— *Dimanche-Matin*  
Un chef-d'oeuvre autant au point de vue de l'interprétation que de la technique. Un film à voir, à conseiller et à ne pas manquer.

— *Journal des Vedettes*  
Un film bouleversant... Philippe Noiret y est à son apogée.

— *Dernière Heure*  
Grâce à d'excellents comédiens, à un décor absolument fabuleux qu'il utilise avec intelligence, Robert ENRICO nous donne un film dont Sam Peckinpah pourrait bien réclamer la paternité.

— *Le Jour*  
Ceux qui manqueront Le Vieux Fusil manqueront LE film de l'Année...

*JEAN MORIN - Télé-Métropole*  
On devrait décerner à Noiret un prix pour "La révélation de l'année". Un film à ne pas manquer.

*PIERRE LUC - Le Journal de Montréal*  
Philippe Noiret remarquable, exceptionnel, merveilleux...

*RENE HOMIER-ROY - CIMS*  
Un chef-d'oeuvre bouleversant! C'est LE film de l'année.

*FERNAND PATRY - Gala des Artistes*  
Le film à voir sans faute cette année

Secret des Artistes

Pierre David présente  
Une Sélection des Films Mutuels

**Philippe Noiret**  
**Romy Schneider**

**Le vieux fusil**

Un film de Robert Enrico

14 ANS

2e FILM!  
"FOLLE A TUER" LE NOUVEAU FILM de Yves Bisset avec MARLENE JOBERT • TOMAS MILIAN

4e SEMAINE!

HORAIRE:  
FOLLE: 12.40 - 4.15 - 8.00  
FUSIL: 2.35 - 6.00 - 9.45

**ODEON FRONTENAC I**  
DU PONT & BOUL. CHAREST - 529-9745

le Festival des Festivals  
DEMANDEZ  
LA REVUE DU CINEMA  
tous les films joués au 18 avril  
32 pages, copie gratuite

**CARTIER** 1019 CARTIER  
525-9340

\$1.50 chacun des films

il n'y a plus d'INNOCENCE!

18 ANS Adultes

quand les JEUNES FILLES sont en FLEUR

CE QUE LES ETUDIANTES NE RACONTENT PAS

ULRIKE BUTZ • LOGENA MARKS • COULEUR

SEMAINE: Jeunes filles... 1.00-3.55-6.50  
P. 45 Les étudiantes... 2.25-5.20-8.15 BA  
MEDI: Les étudiantes... 12.30-3.25-6.20  
9.15 Jeunes filles... 2.00-4.55-7.50-10.45

MIDI MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-2878

ALOUETTE 2500 LAURIER BLVD STE FOY 656-0597

vendredi et samedi soir  
dimanche après-midi

l'orchestre  
Les  
**SUICIDES**

Auberge  
Normande

Lac Beauport  
Tél.: 849-4486

2e SEMAINE!

18 ANS Adultes

Ce film a été inspiré par des faits réels et authentiques

**CAMPS D'AMOUR POUR CHIENS JAUNES**

2e EN COULEUR

GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA!

AUX 3 CINEMAS!

**CANARDIERE** Galeries Canardière, 661-8575

**LE PIGALLE** 315 rue St-Joseph, 525-9724

**VIMY** ST-GEORGES de BEAUCHE

LES CINEMAS ODEON

Enfin! en français

**JAWS**

"LES DENTS DE LA MER"

ROBERT SHAW ROY SCHEIDER RICHARD DREYFUSS

HORAIRE: 1.30 - 4.00 7.00 - 9.25

**FRONTENAC II**

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

BARBRA STREISAND

Comme Vous Avez De La Chance!

**Funny lady**

VERSION FRANCAISE

JAMES CAAN

HORAIRE: 2.15-5.15 8.15

**LE DAUPHIN**

Deux hommes sans pitié dans une lutte sans merci pour le contrôle de la corruption et du vice

14 ANS

Patricia GORI Horst JANSON Henri SILVA

une distribution FRANCE FILM

**CERCUEILS DE PLOMB POUR UNE JEUNESSE DORÉE**

2e FILM AU MEME PROGRAMME

SI CE N'EST TOI... C'EST DONC TON FRERE

"CERCUEILS DE PLOMB" 2.40-5.55-9.05. "SI CE N'EST TOI" 12.55-4.15-7.35

cinéma **DE PARIS** Place d'Youville 694 0891

les SUCCÈS de l'Année!

18 ANS Adultes

CAROLE LAURE dans

Un film d'une remarquable concision, à la fois drôle, émouvant et sensuel.

"Un film à voir absolument il reconcentre avec Carole..."

je suis heureuse, normale, sauvez-moi!

**LATÈTE IDE NORMANDE**

UN FILM DE GILLES GAILLÉ - MUSIQUE LEWIS FURRY - COULEUR

"Un mariage qui fait rire et qui fait mal..."

**POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE**

un film de CLAUDE JUTRA avec Monique Miller - Claude Jutra

La tête: Sem 9.30 - Dim 12.30 - 1.30 - 9.30  
Tous les jours 10 - 12.30 - 9.30 Le meilleur Sem 7.30 - Dim 7.30 - 2.35 - 6.55

La tête: Sem 9.30 - Dim 12.30 - 1.30 - 9.30  
Tous les jours 10 - 12.30 - 9.30 Le meilleur Sem 7.30 - Dim 7.30 - 2.35 - 6.55

**BIJOU** 15 chemin Ste Foy 522-7966

**LIDO** Galeries Rond-Point 637-2272

18 ANS Adultes

FIN DE SEMAINE ÉROTIQUE

Chaleur Danaises Sem - Matinée pour enfants 8.55 - Sem 5.30 - 9.30 samedi après-midi 3.00 - 6.15 - 9.25 Fin de semaine érotique Sem 1.30 - Les deux archives 1.30 - Sem 8.00 - Dim 12.30 - 3.30 - Pour tous 6.45 - 9.75

**CHALEURS DANOISES**

**ST-ROMUALD** 31 rue de l'Église 819-6501

# à votre choix

## cinéma

### THE KILLER ELITE

Film américain de 1975 de Sam Peckinpah. Au cinéma 1 de Place Québec en version originale.

Cette histoire d'espionnage est un peu confuse mais l'action est menée avec habileté par un maître du film d'action, qui n'arrive pourtant pas à marquer le résultat de façon très personnelle.

### LA GRANDE BOURGEOISE

Film franco-italien de 1974 de Mauro Bolognini. Au cinéma 2 de Place Québec.

Par le biais d'un procès célèbre, voici une évocation éblouissante des mœurs politiques du début du siècle en Italie. Critique amère d'une justice entachée de préjugés. A voir.

### FUNNY LADY

Film américain de 1974 de Herbert Ross. Au cinéma Odéon, salle Le Dauphin.

Scénario lâche et mise en scène inégale. Divers passages réussis et le jeu brillant de Barbra Streisand donnent une certaine unité à l'ensemble.

### POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Film québécois de 1975 de Claude Jutra. Au Bijou.

Brillant essai cinématographique sur le mariage contemporain. Jutra retrouve un souffle oublié. A voir.

### LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE

Film québécois de 1975 de Gilles Carle. Au Bijou.

Carle démontre un sens sûr de la mise en scène et une imagination furibonde dans cette peinture de la folie. A voir.

## spectacles

CLEMENCE DESROCHERS, au Grand Théâtre, salle Octave-Crémazie, ce soir et demain.

Un des plus émouvants — en tout cas le plus vrai — spectacles présentés dans le genre de mémoire d'usager du Grand Théâtre. En reprise.

CLAUDE LEVEILLE, au Grand Théâtre, salle Louis-Frêchette, les 22 et 23 janvier.

Ses nouvelles chansons et ses plus connues. Un monologue à la fin et une mise en place très audio-visuelle.

## Gene Kelly et les comédies musicales

LOS ANGELES (AP) — "Les producteurs de spectacles disent que les comédies musicales sont trop onéreuses de nos jours", déclare Gene Kelly. "Mais je ne vois pas pourquoi ils ne présenteraient pas des spectacles de moindre envergure. Noel Coward a écrit des pièces pour deux ou trois interprètes, telles que "Lili", "Les Girls" et "My Fair Lady" et elles ont été des succès".

"Les films d'Esther Williams, ou autres revues à grand déploiement mises à part, la plupart des comédies musicales portées à l'écran n'ont pas été terriblement coûteuses. Fred Astaire est de mon avis. Nos meilleurs numéros de films sont ceux que nous avons exécutés avec un ou deux partenaires, ou même seuls. Lorsqu'on travaille avec une troupe importante, cela ne rend pas aussi bien sur l'écran".

### Un expert

Personne n'est mieux placé que Gene Kelly pour parler de ce genre de chose. Son style athlétique n'a pas seulement apporté une nouvelle dimension à la danse à l'écran, mais il a aussi dirigé et créé la chorégraphie de certaines des comédies musicales les plus renommées. Il a récemment dirigé de nouvelles séquences pour la production de la Metro Goldwyn Mayer, "That's tertainment, Too", dans lesquelles il joue également.

"Je n'ai rien eu à voir avec les choix des séquences de ce film", a-t-il déclaré. "Fred et moi nous ne voulions pas être consultés à ce sujet. Nous ne voulons pas prendre la responsabilité de juger de ce qui est bon ou mauvais. J'ai simplement dit aux gens de la M.G.M.: "Si vous voulez que je dirige Fred Astaire, je peux le faire".

Ils m'ont alors demandé de mettre en scène quelques chose qui surprenne les spectateurs. Alors Fred et moi nous chantons et nous dansons. Rien de formidable, remarquez. Mais tout le monde s'attend à ce que Fred et moi faisons mieux qu'il y a 25 ans. C'est impossible".

### Remarquablement jeune

A 63 ans, Gene Kelly demeure remarquablement mince et jeune. Mais il avoue: "Chaque fois que je danse, il m'est de plus en plus difficile d'avoir la forme nécessaire. Les producteurs vous disent "Continuez à faire quelque chose comme ça pendant une dizaine de minutes". C'est comme si on vous disait: "Je veux que vous boxiez contre Mohammed Ali pendant une minute".

LOUISE FORESTIER, théâtre de la cité universitaire, ce soir.

Ceux qui l'aiment la placent au sommet des interprètes d'ici. Elle préfère continuer une carrière de chanteuse qui ne boude aucune salle. Elle aurait presque volé la vedette à Diane Dufresne récemment en France. La Forestier en grande forme.

JULIE AREL, au Grand Théâtre, salle Louis-Frêchette, samedi.

Son producteur dit qu'elle a la plus belle voix au Québec. Elle insiste sur son nouveau répertoire. Un coup de dés pour cette jeune interprète.

## musique

### ORCHESTRE DE CHAMBRE PIERRE MORIN

Dimanche, salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre, à 16h.

Un programme consacré en entier à Vivaldi, le plus connu et le plus apprécié des compositeurs de l'époque dite baroque. Le public y sera-t-il à nouveau sensible?

### QUATUOR BEETHOVEN DE ROME

Lundi, Institut Canadien.

Pour offrir un contraste avec les nombreux quatuors à cordes qui nous visitent cette année, un quatuor réunissant cette fois violon, alto, violoncelle et piano. Mozart, Martinu et Richard Strauss, qui ont écrit pour cette formation, figurent au programme.

**CINÉMAS UNIS**  
votre guide des meilleurs films

**JAMES CAAN** **ROBERT DUVAL**  
Horaires: 8h.30 & 8h.45 p.m.  
in A SAM PECKINPAH Film  
**"THE KILLER ELITE"**  
CINEMA 1  
14 ANS

Pensez à tout ce qu'aucune réalisation cinématographique n'a jamais osé porter à l'écran. Pensez à la vérité totale. Et vous êtes prêt à voir "Mandingo".

**MANDINGO**  
DINO DE LAURENTIIS présente  
Version Française.  
4e Sem.

**JAMES MASON SUSAN GEORGE PERRY KING**  
CHAMPLAIN 7100, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592  
LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050

**Les PRATIQUES SEXUELLES des SUEDOIS**  
18 ANS adultes  
A VOIR ABSOLUMENT  
2e Sem.  
EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 692-2190  
Image d'amour

"DENEUVE PARVIENT À NOUS ARRACHER DES MOMENTS D'INTENSE ÉMOTION..." — L'Express  
"S'INSCRIT AVEC TALENT DANS LA CLASSIQUE TRADITION ROMANESQUE." — Jeune Cinéma  
"PEU DE CINÉASTES ONT SU PEINDRE AVEC AUTANT D'INTELLIGENCE UN PERSONNAGE AUSSI ÉTONNANT." — Le Point  
"DENEUVE INCARNE MAGNIFIQUEMENT LA BOURGEOISE QUI NE REDOUTAIT NI LE SCANDALE NI LA PROVOCATION." — Elle

PROSPEC présente  
**LE SCANDALE "MURRI" QUI ÉBRANLA TOUTE L'ITALIE...**  
CRIME PASSIONNEL? AFFAIRE POLITIQUE? OU MEURTRE DE SANG FROID? POUR TOUS

**CATHERINE DENEUVE**  
un film de MAURO BOLOGNINI  
musique de ENNIO MORRICONE  
MARCEL ROZZUFFI FERNANDO REY GIANCARLO QIANNINI

**LA GRANDE BOURGEOISE**  
2e Sem. CINEMA 2 Horaire: PLACE QUÉBEC 525-4524 7h et 9h p.m.

Hercule Poirot à l'oeuvre! D'après le célèbre roman d'AGATHA CHRISTIE

**AGATHA CHRISTIE LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS**  
POUR TOUS

ALBERT FINNEY LAUREN BACALL MARTIN BALSAM INGRID BERGMAN JACQUELINE BISSET JEAN-PIERRE CASSEL SEAN CONNERY JOHN GIELGUD WENDY HILLER ANTHONY PERKINS VANESSA REDGRAVE RACHEL ROBERTS RICHARD WIDMARK MICHAEL YORK

OSCAR 1975 Meilleur second rôle INGRID BERGMAN  
CANADIEN Horaire: 6h.30 et 8h.50 p.m.

**ILSA EST DE RETOUR!**  
PLUS FEROCE QUE JAMAIS  
DANS UN NOUVEAU FILM CHOC!

**ILSA**  
GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PETROLE

DYANNE THORNE dans le rôle de ILSA  
avec MICHAEL THAYER SHARON KELLY HAJI CAT Producteur WILLIAM J. BRODY Réalisateur DON EDMONDS

2e Film: "LES CLOCHES DE L'ENFER" CAPITOL 972, ST-JEAN, COULEUR  
HORAIRE: Ilsa: 2.45 - 6.10 - 9.30; Cloches: 1.00 - 4.25 - 7.45. Der. sp. complet à 7.45 p.m.

# INFORMATION AU CONSOmmATEUR

Le 20 novembre 1975, Steinberg décrétait un gel de prix de 8 semaines sur ses articles non-périssables. Ce gel de prix prendra fin samedi, 17 janvier, à la fermeture des magasins. Les articles dont nous avons diminué le prix de détail

par suite d'une baisse du prix du fabricant, continueront d'être vendus au même prix. Les articles dont le coût a augmenté, verront leur prix de détail ajusté en conséquence. C'est le cas des articles suivants:

FROMAGE SUISSE STEINBERG	A LA LIVRE	JUS DE PAMPLEMOUSSES NON-SUCRE ORCHARD KING	6 OZ.	DESODORISANT FEMININ FDS	3 OZ.	CREVETTES CLOVER LEAF	4.5 OZ.	NOURRITURE POUR CHATS MLLE MEW	6 OZ.
BLEUETS CONGELES FRASER VALE	11 OZ.	JUS ORANGE-PAMPLEMOUSSES SUCRE OU NON ORCHARD KING	48 OZ.	HUILE POUR BEBES BABY'S OWN	8 OZ.	CREVETTES MOYENNES, NETTOYEES CLOVER LEAF	4 1/4 OZ.	PAINS DE SAVON STEINBERG	3 OZ. CH. PQT DE 3
FRAISES CONGELEES FRASER VALE	32 OZ.	JUS D'ORANGE SUCRE OU NON ORCHARD KING	48 OZ.	LOTION APRES RASAGE AQUA VELVA	4 OZ.	CHAIR DE CRABE LUXURY SNOW	6 OZ.	NETTOYEUR SANI-FOAM POUR SALLE DE BAIN	14 OZ.
FRAISES CONGELEES FROZO	20 OZ.	JUS D'ORANGE NON-SUCRE ORCHARD KING	19 OZ.	LOTION A BARBE LECTRIC SHAVE WILLIAM	3 OZ.	MELANGE A SOUPE ST-ARNAUD	7 OZ.	HUILE DE BAIN ENCHANTE	64 OZ.
CARAMEL COLORE JONAS FOOD	4 OZ.	FEUILLE D'ALUMINIUM REYNOLD	ROUL. 12" X 25'	LAMES SWORDMASTER WILKINSON	PQT DE 5	PETITS OIGNONS BOUILLIS CULVER HOUSE	14 OZ.	ALGUES MARINS ENCHANTE	64 OZ.
CHAPELURE KELLOGG	10 OZ.	PAIN DE SAVON BABY'S OWN	3 OZ. CH. PQT DE 3	LAMES SUPER SWORD WILKINSON	PQT DE 5 PQT DE 10	CAFE MOULU CHUCK FULL OF NUTS	1 LB.	CAFE INSTANTANE NESCAFE	2.6 ET 10 OZ.
CHOCOLAT, DIVERSES VARIÉTÉS STEINBERG	8 & 12 OZ.	TAMPONS A RECUPERER S.O.S.	PQT DE 10 PQT DE 18	NETTOYEUR A PIPE OLD PAL		NOURRITURE POUR CHIENS CHAMPION DR. BALLARD	15 OZ.	CAFE DECAFEINE NESCAFE	4 ET 8 OZ.
POMMES DE TERRE INSTANTANÉES, EN PUREE SHIRRIFF	12, 18 ET 26 1/2 OZ.	GAZ BUTANE POUR BRIQUET RONSON	1.46 OZ.	JUS DE PAMPLEMOUSSES NON-SUCRE FBI	64 OZ.	NOURRITURE POUR CHIENS DR. BALLARD	14 ET 25 1/2 OZ.	CAFE DECAFEINE, SECHE A FROID TASTER'S CHOICE	4 ET 8 OZ.
POMMES DE TERRE A LA NORMANDE SHIRRIFF	5 3/4 OZ.	DIACHYLONS WHITE CROSS	PQT DE 100	JUS D'ORANGE FBI	64 OZ.	NOURRITURE POUR CHIENS, AU BOEUF TOPS	15 ET 25 1/2 OZ.	CAFE SECHE A FROID TASTER'S CHOICE	2, 4 ET 8 OZ.
POMMES DE TERRE AU GRATIN SHIRRIFF	6 1/4 OZ.	EAU DE JAVEL CONCENTREE LAVO	128 OZ.	VIANDES TRANCHÉES AVEC SAUCE FREEZER QUEEN	2 LB.	NOURRITURE POUR CHIENS, AU POULET TOPS	25 OZ.	CAFE INSTANTANE STEINBERG	2, 6 ET 10 OZ.
POMMES DE TERRE BRUNES HACHÉES SHIRRIFF	5 1/2 OZ.	SHAMPOOING CONDITIONNEUR ALBERTO BALSAM	8 OZ.	OLIVES EARLY CALIFORNIA	8 OZ.	RAGOUT DE BOEUF POUR CHIENS DR. BALLARD	14 1/2 OZ.	PAIN DE VIANDE KLIK	12 OZ.
PRUNEAUX AYLMER	15 OZ.	FIXATIF A CHEVEUX VO 5	7 ET 13 OZ.	OLIVES DÉMOYAUÉES, GEANTES EARLY CALIFORNIA	14 OZ.	NOURRITURE POUR CHIENS CARNAVAL	15 OZ.	EAU DE JAVEL CONCENTREE STEINBERG	32, 64 ET 128 OZ.
JUS DE PAMPLEMOUSSES SUCRE OU NON ORCHARD KING	48 OZ.	LAXATIFS EX-LAX	PQT DE 30 PQT DE 36	OLIVES COLOSSAL SUPER EARLY CALIFORNIA	14 OZ.	NOURRITURE POUR CHATS DR. BALLARD	15 ET 25 1/2 OZ.		

## achats bonis

Nos achats bonis, qui en temps normal durent 4 semaines, ont été, durant notre gel des prix, prolongés jusqu'au 17 janvier 1976 (de 4 à 8 semaines). Nous continuerons dans l'avenir à offrir à nos clients des achats bonis qui dureront quatre semaines.



# Oui...Steinberg est de votre côté!